



LE

RAPPORT ANNUEL

DE LA COMMISSION DES PARCS DU NIAGARA

1^{ER} AVRIL 2016 AU
31 MARS 2017



Un organisme du gouvernement de l'Ontario depuis 1885

TABLE DES MATIÈRES

NOTRE RÔLE ET MANDAT	4
LES COMMISSAIRES.....	5
MESSAGE DE LA PRÉSIDENTE	6-10
L'ANNÉE EN REVUE	11-26
RENDEMENT ÉCONOMIQUE	27-28
ÉTAT DES AFFAIRES.....	29
ACHALANDAGE À LA CPN	30
RÉMUNÉRATIONS DES COMMISSAIRES....	31
LES ÉTATS FINANCIERS	32-54

NOTRE RÔLE ET MANDAT

La région de Niagara est imprégnée d'histoire et choyée de sa géographie. Comme intendante d'une des plus grandes merveilles naturelles au monde, la Commission des parcs du Niagara (CPN) joue un rôle important dans l'entretien, la protection et la mise en vedette de la splendeur des chutes, tout en contribuant à la croissance économique et au succès de Niagara et de toute la province.

La CPN est une agence autofinancée du gouvernement provincial et est responsable pour l'entretien de 1325 hectares de parcs parcourant 56 kilomètres de la rivière Niagara. Cette étendue d'eau fait le lien entre le Lac Erie et le Lac Ontario.

Notre mandat n'a pas changé depuis 1885 et consiste de:

CONSERVER ET AMÉLIORER LA BEAUTÉ NATURELLE DES CHUTES ET DU COULOIR DE LA RIVIÈRE NIAGARA POUR LE PLAISIR DES VISITEURS, SANS PERDRE NOTRE INDÉPENDANCE FINANCIÈRE.



LES COMMISSAIRES



Janice Thomson,
Présidente
Nommée le 16 nov. 2011
Le mandat s'achève
le 15 nov. 2018



Joan Andrew,
Vice-Présidente
Nommée le 5 déc. 2012
Le mandat s'achève
le 2 juin 2018



Pat Darte, *Commissaire*
(Candidat de la Ville de
Niagara-on-the-Lake)
Nommé le 25 fév. 2015
Le mandat s'achève
le 30 nov. 2017



James Detenbeck,
Commissaire
Nommé le 1^{er} août 2012
Le mandat s'achève
le 15 sept. 2018



Jim Diodati, *Commissaire*
(Candidat de la municipalité
régionale de Niagara)
Nommé le 25 fév. 2015
Le mandat s'achève
le 30 nov. 2017



Lois Anne Giles,
Commissaire
Nommée le 20 juin 2012
Le mandat s'achève
le 19 juil. 2019



Michael Goodale,
Commissaire
Nommé le 12 fév. 2014
Le mandat s'achève
le 11 fév. 2017



Vincent Kerrio, *Commissaire*
(Candidat de la Ville de
Niagara Falls)
Nommé le 18 avril 2007
Le mandat s'achève
le 30 nov. 2017



Ian Nielsen-Jones,
Commissaire
Nommé le 20 juin 2012
Le mandat s'achève
le 1^{er} nov. 2019



Kerry Pond, *Commissaire*
Nommé le 1^{er} mars 2012
Le mandat s'achève
le 15 sept. 2018



Wayne Redekop, *Commissaire*
(Candidat de la Ville de
Fort Erie)
Nommé le 25 fév. 2015
Le mandat s'achève
le 30 nov. 2017



Virginia West,
Commissaire
Nommée le 29 nov. 2010
Le mandat s'achève
le 30 nov. 2016

UN MESSAGE DE LA PRÉSIDENTE

La Commission des parcs du Niagara a commencé l'exercice 2016/2017 en cherchant à bâtir sur l'élan positif généré par une renaissance touristique que l'on a vu dans les industries de voyage en Ontario et à Niagara pendant l'exercice 2015/2016.

Les investissements stratégiques dans le développement de nouvelles attractions, le renouvellement de l'infrastructure et une célébration de l'histoire riche et unique des Parcs du Niagara ont tous joué un rôle important dans la régénération d'intérêt et d'effervescence à Niagara et aux Parcs du Niagara pendant l'exercice 2016/2017.

Les Parcs du Niagara et leurs partenaires ont débuté l'année brillamment avec une collaboration du conseil d'éclairage des chutes de Niagara dans le développement et la mise en œuvre de leur vision d'améliorer l'éclairage général des chutes américaines et canadiennes. Le dernier investissement d'importance en infrastructure d'éclairage date d'il y a presque 20 ans. Il y avait aussi le succès récent d'événements de grande notoriété comme le funambule Nik Wallenda et l'événement « Crashed Ice » de Red Bull. Le tout a prouvé le potentiel incroyable de l'éclairage amélioré pour donner une meilleure expérience au touriste des chutes.

Grâce à la participation active des deux côtés de la frontière concernant les avantages de la nouvelle technologie d'éclairage à DEL, le conseil d'éclairage a réussi à obtenir le soutien nécessaire,

y compris plus de 350 000 \$ en soutien financier de la part des Parcs du Niagara, pour mettre en œuvre 4 millions de dollars envers le projet de revitalisation et la vision du potentiel de l'éclairage nocturne des chutes de Niagara.

Le nouvel éclairage amélioré des chutes de Niagara fut dévoilé au grand public le 1^{er} décembre 2016 avec plus de deux fois le niveau d'éclairage qu'auparavant, incitant l'attention accrue des médias à travers l'Amérique du Nord, y compris un reportage des médias sur les nouvelles du soir sur CBS. L'intérêt et les reportages des médias au sujet des initiatives du conseil d'éclairage a aidé à générer plus de 12 millions de dollars en valeur médiatique pour le conseil, mais surtout, en tant que destination binationale à Niagara, ça a attiré de nouveaux et anciens visiteurs à la région.

Des efforts promotionnels et l'ouverture de la plus nouvelle attraction de la CPN, la tyrolienne MistRider Zipline de WildPlay Niagara, a aussi été un catalyseur énorme pour faire saillir les Parcs du Niagara comme une destination qui vaut la peine de visiter. Le mercredi 20 juillet 2016, le Parc Queen Victoria Park fut le site pour l'inauguration de la plus nouvelle expérience touristique des Parcs du Niagara, la première nouvelle attraction en plein air des Parcs du Niagara depuis l'introduction du téléphérique « Spanish Aero Car » (connu présentement sous le nom de « Whirlpool Aero Car ») il y a cent ans. Conçue pour améliorer l'expérience globale des attractions que les Parcs du Niagara ont à offrir, la tyrolienne MistRider Zipline de WildPlay



Niagara consiste de quatre câbles parallèles propulsant les invités 670 mètres (2 200 pieds) dans une aventure panoramique de la place de marché Grand View Marketplace des Parcs du Niagara jusqu'au bâtiment historique d'Ontario Power Company qui se trouve au fond de la Gorge de Niagara.

En plus d'offrir de nouvelles façons d'interpréter les chutes et la Gorge de Niagara, l'attraction a aussi permis d'améliorer l'infrastructure à la place de marché Grand View Marketplace des Parcs du Niagara. Par exemple, on a installé un nouvel ascenseur, fournissant l'accès non seulement à la zone de départ de la tyrolienne, mais aussi à une plateforme d'observation existante, qui était inaccessible dans le passé à des personnes handicapées. Ceci permet finalement à tous les visiteurs de profiter des vues extraordinaires à partir de cette plateforme.

Entre les mois de juillet et septembre 2016, l'inauguration de l'attraction a aidé à obtenir l'attention extrêmement positive des médias sur les Parcs du Niagara, ce qui a abouti dans plus de 960 articles et mentions dans les médias à travers le monde entier. Selon le service de surveillance des médias de la CPN, cet axe renouvelé sur Niagara a aidé à générer plus de 15,3 millions de dollars en valeur publicitaire des médias pour les Parcs du Niagara et l'attraction de WildPlay Niagara Falls.

La réponse très favorable à la tyrolienne fut accompagnée du succès continu et le grand nombre de visiteurs aux voyages en

bateau de « Hornblower Niagara Cruises », qui dans seulement sa troisième année d'opération, a généré encore un record avec plus de 2,25 millions de passagers en 2016.

La Commission a débuté 2016/17 prête à célébrer des jalons importants, y compris le centième anniversaire de l'attraction « Whirlpool Aero Car ». Depuis qu'elle a commencé à opérer en 1916, « Whirlpool Aero Car » a transporté des millions de visiteurs en toute sécurité au-dessus de la rivière Niagara, offrant des vues incomparables des eaux rapides « Whirlpool Rapids » et la Gorge de Niagara.

L'opération continue d'Aero Car est un témoignage vivant du brio et de la clairvoyance du créateur espagnol original, Leonardo Torres Quevedo. Comme partie de l'ensemble des célébrations, les Parcs du Niagara ont eu le plaisir d'animer une cérémonie pour le 100^{ème} anniversaire et le dévoilement d'une plaque le 8 août 2016, avec des participants comme son Excellence, H.E. Carlos Gómez-Múgica Sanz, l'Ambassadeur de l'Espagne au Canada, ainsi que 27 membres de la famille Torres Quevedo, y compris l'arrière-petit-fils du créateur, Carlos Torres Quevedo.

Les Parcs du Niagara ont soulevé l'importance de l'Aero Car avec une série d'événements promotionnels et d'activités programmées pendant l'été pour commémorer ce jalon spécial. Par exemple, l'équipe d'arts culinaires des Parcs du Niagara a présenté un menu gastronomique avec des repas espagnols





et une bière Aero Car de la brasserie d'enseignement du Collège Niagara disponibles à ses restaurants Elements on the Falls et Queen Victoria Place. Les opérations de vente au détail des Parcs du Niagara ont offert des souvenirs inspirés par l'Aero Car, tandis que l'équipe de marketing de la Commission a ajouté des histoires sur l'Aero Car aux médias sociaux de la CPN afin de promouvoir cet événement commémoratif à travers le monde entier. On a aussi effectué des améliorations à l'infrastructure, car l'unité d'ingénierie de la CPN a aidé avec des améliorations des immobilisations à l'attraction, y compris du travail sur l'Aero Car en question, des toilettes publiques rénovées et une nouvelle aire de repas couverte.

Une initiative de conservation importante a aussi été entreprise par les Parcs du Niagara au théâtre « Oakes Garden Theatre » en 2016/2017, permettant à la Commission de bien reconnaître et rehausser l'importance de ce trésor architectural et panoramique, qui célébrera son 80^{ème} anniversaire en septembre 2017. Avec des fonds de contrepartie provenant du programme d'infrastructure communautaire de Canada 150 du gouvernement fédéral, on a construit des nouvelles allées et entrées accessibles pour améliorer l'installation publique et pour entreprendre du travail de restauration sur le mur de la pergola.

Après avoir complété le travail sur le mur de la pergola, le personnel d'ingénierie des Parcs du Niagara a réadapté le mur de soutènement de pierre entourant le théâtre, faisant face à l'extérieur le long du sentier Niagara. Avec une contribution financière de 170 000 \$ fournie par la Province de l'Ontario, ainsi que l'investissement des Parcs du Niagara de 936 434 \$ et le financement du gouvernement fédéral (550 000 \$), on a consacré plus de 1,65 millions de dollars à la réadaptation de cette entrée historique importante au parc Queen Victoria Park.

Avec l'arrivée du cent-cinquantième du Canada, les Parcs du Niagara ont eu le plaisir d'entreprendre ce travail, car le théâtre et ses jardins associés sont des exemples extraordinaires du concept et de l'architecture créés pour agir spécifiquement comme une entrée dramatique au Canada, tout en exposant l'art, l'architecture et le savoir-faire canadien pour améliorer l'expérience des visiteurs à l'intérieur du système des Parcs du Niagara.

En ce qui concerne la planification spécialisée requise pour l'arrivée des célébrations du 150^{ème} anniversaire du Canada, la Commission a eu le plaisir d'apprendre qu'elle a reçu du financement de la province correspondant à 563 000 \$ du programme de financement d'Ontario 150 afin d'animer une série d'événements, activités et programmes thématiques pour faire participer les ontariens au 150^{ème} anniversaire de la confédération et la fondation de l'Ontario. Cinq initiatives spécifiques, toutes fondées sur un thème central intitulé Rooted, seront créées pour permettre à la Commission d'agrandir son éventail et sa programmation en rehaussant l'importance culturelle et naturelle des terrains protégés et entretenus par la CPN.

Sur cette base, le Conseil canadien du jardin, par l'entremise d'une donation généreuse de la part de Vesey's Bulbs de l'Île-du-Prince-Édouard, a donné 30 000 bulbes de tulipes aux Parcs du Niagara pour établir une promenade de jardins pour célébrer le 150^{ème} anniversaire, au parc Queen Victoria Park. Le vendredi, 21 octobre, les représentants des Parcs du Niagara, le Conseil canadien du jardin et Vesey's Bulbs ont fait partie d'une cérémonie pour planter les bulbes de tulipes rouges et blanches le long de la promenade surplombant les chutes américaines devant le bureau administratif de la police des Parcs du Niagara. Le parc Queen Victoria Park fut choisi par le Conseil canadien du jardin comme un fleuron pour cette initiative, car c'est une des entrées et des destinations au Canada les plus importantes pour les visiteurs.

Les Parcs du Niagara hébergent la plus grande concentration de sites et champs de bataille de la Guerre de 1812 au Canada et sont très fiers de la gestion de ces sites de patrimoine nationaux et d'aider les canadiens et les visiteurs de l'étranger à mieux comprendre l'histoire riche de ce pays et les apports importants des résidents, soldats et guerriers de cette région envers le développement du Canada. C'est à la lumière de ceci que le dimanche 2 octobre, les Parcs du Niagara avaient le plaisir de faire partie du dévoilement du site commémoratif du Paysage des nations, un monument de la Guerre de 1812, qui fut placé sur le territoire historique du parc Queenston Heights.

Étant donné la participation importante des Parcs du Niagara dans la conservation de plusieurs sites de la Guerre de 1812

dans la région, la Commission a eu le plaisir de participer à ce projet dès le tout début, avec l'objectif d'honorer et de reconnaître les apports des Six Nations et leurs alliés autochtones pendant la Guerre de 1812. Le site commémoratif est un actif de patrimoine important pour les Parcs du Niagara et sert de phare éducatif, éclairant les apports essentiels des peuples autochtones envers le Canada pendant ses années formatives.

La Commission des parcs du Niagara est très fière du fait que sa performance financière améliorée lors de l'exercice 2016/17, générant un excès de 109 millions de dollars en revenu, ainsi que la croissance continue du nombre de visiteurs aux attractions des Parcs du Niagara, aux sites de patrimoine et aux terrains de golf, avec plus de 1,9 millions de visiteurs, ont permis une augmentation d'investissements en installations et en infrastructure.

Par exemple, dans l'exercice 2017/18, les Parcs du Niagara ont attribué plus de 12 millions de dollars vers des projets de travaux d'immobilisation, avec 8,3 millions de dollars générés directement dans ses propres opérations générant du revenu. Dans les cinq dernières années, les Parcs du Niagara avaient seulement investi en améliorations des immobilisations pendant l'exercice 2011/12, car il y avait des défis liés aux mauvaises conditions météorologiques, l'ouverture tardive des visites guidées en bateau et un dollar canadien robuste. Tout ceci a eu un impact sur le nombre de visiteurs à cette destination cette année.

Avec l'argent supplémentaire à investir en entretien reporté, les Parcs du Niagara eurent le plaisir d'entreprendre plusieurs projets d'infrastructure, y compris un investissement de plus de 175 000 \$ pour des réparations de six sections du mur « Fort Erie Breakwall » et un investissement de plus de 500 000 \$ pour remplacer l'ancien système de chauffage et de refroidissement du conservatoire des papillons des Parcs du Niagara. Certains facteurs contribuant à cette décision portaient sur une augmentation d'entretien, de coûts d'exploitation et de fiabilité.

De même, on a attribué des ressources supplémentaires pour permettre aux Parcs du Niagara d'investir dans de nouveaux projets, y compris un partenariat avec la Ville de Fort Erie, pour sécuriser une subvention équivalente de 250 000 \$ du gouvernement provincial pour améliorer la section panoramique de trois kilomètres du sentier récréatif de la rivière Niagara dans le village.

Le sentier récréatif de la rivière Niagara des Parcs du Niagara est une piste cyclable importante et fait partie du sentier « Greater Niagara Circle Route », du réseau du sentier transcanadien, du sentier au bord de l'eau et du « Greenbelt Route » de 475 kilomètres. Les améliorations planifiées au sentier incluront la création d'un nouveau sentier tout terrain pour marcher et faire du cyclisme et une piste cyclable avec des pancartes sur une portion

partagée de la promenade jusqu'au village de Fort Erie. Les contributions des Parcs du Niagara envers le projet de 500 000 \$ représente 150 000 \$.

Les Parcs du Niagara continuent aussi à aller de l'avant avec ses initiatives pour améliorer et agrandir les opérations d'ensemble de la Marina des Parcs du Niagara à Miller's Creek. La vision continue de la CPN pour la marina et les propriétés associées est de créer une destination récréative unique au niveau régional, qui est convenable pour le sentier et son décor riverain historique. Cette vision se fonde sur l'établissement d'une marina publique exceptionnelle qui sera développée de façon durable et écologique. Ceci fournira aussi un accès pratique et facile à toutes les attractions le long du sentier Niagara.

Afin de remplir sa vision et le plein potentiel de la marina, la Commission a émis un appel d'offre officiel pour déterminer s'il y avait des intéressés dans l'opportunité de développer le rivage à la Marina des Parcs du Niagara qui se trouve à Miller's Creek. Les Parcs du Niagara ont demandé à la communauté d'investissement et de développement de remettre des propositions pour optimiser le potentiel extraordinaire d'interprétation historique, de loisirs et de tourisme de ce site, ainsi que des expériences exhaustives pour les visiteurs, le public en voyage et les résidents de la région. Le processus d'appel d'offre et les évaluations subséquentes des demandes auront lieu pendant l'exercice 2017/2018.

Conformément au thème du renouvellement et aux investissements généraux, les Parcs du Niagara ont aussi débuté l'exercice 2016/2017 avec un engagement à investir stratégiquement dans le travail et les efforts de ses employés. La Commission a commencé un deuxième sondage auprès des employés pour recueillir les commentaires des employés pour aider le personnel à atteindre son plein potentiel. Selon les résultats de notre dernier sondage effectué en 2013, on a fait plus de 100 améliorations à partir des suggestions et réponses fournies par les employés de la CPN. Les résultats du sondage de cette année furent recueillis et partagés avec les employés des Parcs du Niagara et la direction et le personnel travaillent en concert pour créer des plans d'action dans le but d'améliorer la participation et les résultats de l'ensemble des employés.

Avec l'échéance du bail des Parcs du Niagara à l'ancienne adresse sur la rue Dunn, au Collège Niagara, les cadres supérieurs entreprirent une rationalisation de l'espace professionnel à Oak Hall, au centre de distribution et au centre d'entretien. Ceci a causé soixante-trois déplacements de personnel, réunissant les équipes de personnel pour mieux appuyer le fonctionnement général de chaque département.

Les Parcs du Niagara ont aussi lancé un nouveau système de gestion de l'apprentissage pour le personnel à temps plein afin d'animer la formation en ligne et de créer un mécanisme de notification plus efficace pour la formation à travers l'entreprise. L'équipe de ressources humaines de la Commission a commencé à planifier pour la mise en œuvre d'un nouveau système de paie/horaire et d'assiduité par l'entremise d'ADP Canada, qui, à la fin de la mise en œuvre pendant l'exercice 2017/2018, éliminera les systèmes désuets de chronométrage sur papier utilisés présentement.

En printemps 2017, la Commission des parcs du Niagara a entrepris le développement d'un nouveau plan stratégique de 10 ans pour guider l'organisme vers l'avenir. Pendant cet exercice, le conseil de la Commission et la haute direction révisèrent leur vision actuelle, leur mandat et leurs valeurs dans le but de déterminer s'ils continueront à refléter la Commission, ses opérations et la direction générale qu'elle a l'intention d'établir pour l'avenir.

L'objectif du plan stratégique des Parcs du Niagara est de développer un modèle pour améliorer les résultats opérationnels et la réputation de la Commission, dans le but d'assurer le succès à long terme, de la manière suivante :

- conserver et exposer notre culture, style de vie et patrimoine riche;
- tirer profit et activer nos merveilles naturelles et expériences iconiques;
- appuyer un milieu d'affaires dynamique en attirant l'investissement, en créant des liens avec les communautés locales, en créant des emplois et le bien-être économique; et
- franchir l'étape suivante avec les expériences, les services et l'hospitalité.

Les résultats de ce travail appuieront les principes fondateurs des Parcs du Niagara (l'autonomie financière et l'accès du public) en augmentant le revenu, en améliorant les occasions d'emploi, en faisant tout le possible pour garantir l'entretien continu, conserver le couloir de la rivière Niagara et le bien-être économique de la région, tout en garantissant l'accès du public gratuit et continu aux propriétés des Parcs du Niagara.

Le nouveau plan stratégique appuiera toutes les priorités du Ministère du tourisme, de la culture et du sport et sera intégré au plan d'affaires sur trois ans de 2018-2020.

Les Parcs du Niagara ont aussi débuté une histoire authentique et inspirante de la marque des Parcs du Niagara qui différencie l'expérience de la rivière Niagara par rapport au reste du monde. Ce nouveau plan pour enrichir la marque, qui sera entièrement mis en œuvre pendant l'exercice 2017/2018, se concentre sur la relation approfondie des Parcs du Niagara avec ses visiteurs à travers leur cycle de voyage, en créant une

histoire de la marque durable et une identité appuyée par les recherches et les analyses complètes.

En novembre 2016, la Commission a eu le plaisir de nommer un directeur en chef, Reegan McCullough. En tant qu'ancien sous-ministre adjoint pour le Ministère du tourisme, des parcs et des loisirs pour la Province de l'Alberta, le leadership et le développement de relations de Reegan seront très avantageux pour les Parcs du Niagara, car ceux-ci continueront à solidifier leur infrastructure et à bâtir des habiletés pour la durabilité future comme agence opérationnelle autofinancée de la Province de l'Ontario.

Au moment de la nomination du directeur en chef, les Parcs du Niagara eurent aussi le plaisir d'annoncer que David Adames, l'ancien directeur en chef en développement d'affaires des Parcs du Niagara, fut nommé au nouveau rôle de chef de l'exploitation. Ce poste est responsable de l'ensemble des divisions opérationnelles des Parcs du Niagara. Le bilan de réalisations de David dans l'optimisation de tous les aspects de l'entreprise est prometteur et nous espérons continuer à voir des résultats positifs à l'avenir avec la mise en œuvre du nouveau plan stratégique et des priorités clés.

Nous avons hâte de travailler avec Reegan et David au fur et à mesure que l'organisme continue à se concentrer sur son riche patrimoine et ses valeurs de conservation.

En même temps, le chef de police des Parcs du Niagara, Carl Scott, a annoncé sa retraite le 23 janvier 2017, après 40 extraordinaires années de services communautaires et policiers pour la CPN et les habitants de la région de Niagara. La passion et l'engagement de Chef Scott envers les services policiers des Parcs du Niagara et tout ce que ceci représente nous manqueront et nous lui souhaitons nos meilleurs vœux.

Dernièrement, je voudrais profiter de cette occasion pour remercier mes collègues sur le conseil et les employés de la Commission des parcs du Niagara pour les résultats incroyables obtenus l'année dernière. L'exercice 2016/2017 pourrait être décrit comme une année où nos efforts collectifs pour atteindre l'excellence dans ce que les produits, services et expériences des Parcs du Niagara ont à offrir à nos invités ont donné des résultats financiers extraordinaires. Surtout, ces efforts nous ont permis d'investir énormément dans nos opérations et notre infrastructure pour appuyer notre personnel et pour continuer à fournir des expériences exceptionnelles pour nos visiteurs.

Sincèrement à vous,



Janice Thomson, Présidente
La Commission des parcs du Niagara

L'ANNÉE *en revue*

1^{ER} AVRIL 2016 AU
31 MARS 2017





L'ÉDUCATION CHEZ LA CPN

80^{ème} anniversaire de l'école d'horticulture des Parcs du Niagara

La cérémonie de remise de diplômes a marqué le 80^{ème} anniversaire de l'école d'horticulture des Parcs du Niagara. Ce jalon remarquable fut le résultat du travail difficile et du dévouement des étudiants, du personnel et des diplômés qui ont continué à chérir la vision et le mandat de cette institution importante des Parcs du Niagara – il s'agit d'offrir la meilleure expérience pédagogique portant sur l'art, la science et le mystère de l'horticulture. Le 2 avril, les membres de la 74^{ème} classe de diplômés furent présentés des certificats.

Rangée avant : de gauche à droite : Présidente des Parcs du Niagara, Janice Thomson, Justyna Cetnar, Bailey Wilson, Miriam Elsworthy. Rangée arrière : de gauche à droite : Charles Hunter, surintendant de l'école d'horticulture des Parcs du Niagara, Caleb Greisman, Andrew Guay, Willem Salomons, Michael Smeja, John Lohuis, directeur général des Parcs du Niagara et Jason Leavens, surintendant adjoint de l'école d'horticulture des Parcs du Niagara.

LES SAVEURS DE LA CPN

5^{ème} exposition annuelle de chefs de Niagara

Les services culinaires des Parcs du Niagara ont animé leur 5^{ème} exposition annuelle des chefs de Niagara au complexe de golf Legends on the Niagara le dimanche 3 avril. Cet événement certifié Feast ON présentait des chefs de la CPN cuisinant leurs mets préférés avec d'autres chefs réputés de la région de Niagara. L'événement rehaussait la crème de la crème en ce qui concerne les produits de Niagara jumelés aux vins VQA, à la bière et à la cidre de la région. L'événement avait aussi plusieurs tirages au sort et un encan où les fonds furent levés pour appuyer les initiatives des Parcs du Niagara de planter 5 000 nouveaux arbres le long du sentier Niagara en 2016.



.....
mai
2016
.....

LA RECONNAISSANCE DE LA CPN

Le dîner des retraités et de reconnaissance de services de la CPN

Lors de cette soirée spéciale d'appréciation ayant lieu le mercredi 11 mai, les Parcs du Niagara ont pris l'occasion de remercier leur personnel, surtout les 21 employés qui ont récemment pris leur retraite et 23 individus qui ont atteint le jalon de 25 ans de service avec la Commission. À tous les ans, cet événement prouve être une soirée amusante – une véritable célébration remplie d'histoires et de souvenirs formidables, tout en reconnaissant et en remerciant le personnel pour toutes leurs années de service, de dévouement et d'engagement envers les Parcs du Niagara.

LA CONSERVATION À LA CPN

Les Parcs du Niagara célèbrent l'investissement à Table Rock contribuant au programme Save on Energy

Le 17 mai, les Parcs du Niagara ont eu le plaisir d'accueillir Terry Young, Vice-président de la conservation et des relations

d'affaires pour « Independent Electricity System Operator » (IESO). M. Young a demandé de visiter Table Rock pour examiner l'installation d'un nouveau système de refroidissement pour l'installation, un grand projet d'économie d'énergie entrepris par les Parcs du Niagara, qui a reçu le soutien de Niagara Peninsula Energy, par intermédiaire du programme Save on Energy de l'Ontario. Avant la mise à nouveau, le bâtiment se fiait sur sept unités de chauffage, de ventilation et de climatisation et opérait plusieurs réfrigérateurs et congélateurs à travers le site. Cet équipement et ces systèmes étaient désuets, inefficaces et exigeaient l'entretien régulier. Avec le soutien de Niagara Peninsula Energy et le programme Save on Energy, les Parcs du Niagara ont réussi à entreprendre un investissement de 625 000 \$ pour remplacer ces unités de refroidissement désuètes avec un nouveau système de refroidissement consistant d'un seul refroidisseur, d'une tour de refroidissement et du refroidisseur liquide. Les résultats furent importants, réduisant les coûts d'entretien et le temps d'arrêt et ont aussi généré des économies d'énergie de près de 525 000 kWh/an, ce qui se traduit dans des économies d'énergie de plus de 30 000 \$ par an pour les Parcs du Niagara.



LA PROMOTION DU BIEN-ÊTRE DE LA CPN

Namaste Niagara



Le 5 juin, les Parcs du Niagara ont organisé un événement médiatique pour les écrivains, blogueurs et influenceurs, pour faire la promotion d'une série de quatre événements de yoga aux Parcs du Niagara ayant lieu en printemps et en été sur la plateforme d'observation du bas à l'attraction Journey Behind the Falls. L'événement médiatique a conclu avec un brunch au Restaurant Queenston Heights certifié par Feast ON. Cette expérience gastronomique, de conditionnement physique et axée sur la santé a permis aux écrivains d'apprendre davantage au sujet des Parcs du Niagara, ses attractions et les produits culinaires provenant de la région et on les a encouragés à partager leurs expériences et l'histoire des Parcs du Niagara avec leurs lecteurs, les médias sociaux et le grand public en ligne.

PARTENAIRES DE LA CPN

Les Parcs du Niagara et les partenaires communautaires dévoilent un nouvel habitat unique pour les abeilles



Le lundi 27 juin, les Parcs du Niagara, en collaboration avec l'Association des anciens de l'école d'horticulture, l'Association des parcs de l'Ontario et le Conseil scolaire catholique de la région de Niagara (NCDSB), ont dévoilé un nouvel habitat nommé l'hôtel des abeilles, au jardin « Legacy Prairie Garden » qui se trouve aux jardins botaniques des Parcs du Niagara. Le concept et le développement de l'habitat d'abeilles furent le résultat du programme « Innovation, créativité et entrepreneuriat » du NCDSB, animé par les Parcs du Niagara, encourageant les élèves à créer des expériences avec l'engagement public et l'apprentissage.



LES APPORTS DE LA CPN ENVERS DES COMMÉMORATIONS

10^{ème} célébration de la Journée Nikola Tesla

Le dimanche 10 juillet, les Parcs du Niagara ont eu le plaisir de faire partie des célébrations annuelles pour la journée Nikola Tesla organisée par les membres de la communauté serbe. Lors du 10^{ème} anniversaire du dévoilement officiel du monument Nikola Tesla au parc Queen Victoria Park, la soirée a permis aux participants de rendre hommage à un homme, qui a travaillé sans cesse et a fait d'énormes efforts pour changer la réputation de Niagara et de la Commission des Parcs du Niagara. L'événement a aussi donné aux Parcs du Niagara la chance de reconnaître et de remercier l'école serbe Nikola Tesla, ses étudiants, son personnel, ainsi que les membres de la communauté serbe dans la région et

l'église orthodoxe St. George, pour leur travail et leurs efforts dans l'organisation de cette célébration spéciale.

DÉVOILEMENT DE LA CPN Grande ouverture de la tyrolienne « MistRider to the Falls Zipline » de WildPlay Niagara

Les Parcs du Niagara et WildPlay Niagara Falls ont organisé la première cérémonie d'inauguration officielle de la nouvelle tyrolienne MistRider to the Falls Zipline, le mercredi 20 juillet. La nouvelle expérience en tyrolienne consiste de quatre lignes parallèles qui propulsent les invités dans un voyage panoramique de 670 mètres (2 200 pieds) à partir de la place de marché Grand View Marketplace jusqu'au bâtiment historique d'Ontario Power Company, au fond de la gorge de Niagara. La cérémonie d'ouverture incluait des remarques du député provincial de St. Catharines, Jim Bradley, le Président de WildPlay Element Parks,

Tom Benson et la Présidente des Parcs du Niagara, Janice Thomson.

CÉLÉBRATIONS DE LA CPN

Les Parcs du Niagara accueillent le Festival iMela à Niagara Falls

Le dimanche 31 juillet, les Parcs du Niagara ont animé le troisième Festival international iMela au parc Queen Victoria Park. Ce festival représente et célèbre la grande diversité culturelle, qui rend non seulement le Canada, mais aussi les Parcs du Niagara, un lieu excellent à visiter. Les Parcs du Niagara ont eu le plaisir d'animer cet événement et de travailler avec les organisateurs du Festival international iMela, invitant à tous les visiteurs des Parcs du Niagara à célébrer la culture riche indienne et indo-canadienne qui se trouve dans nos collectivités, en concert avec les performances de danse Bhangra chorégraphiée, les spectacles musicaux Punjabi et d'autres activités culturelles.



août
2016



LA CPN REND HOMMAGE

La commémoration du 100^{ème} anniversaire du téléphérique « Niagara Parks Whirlpool Aero Car »

Les Parcs du Niagara, accompagnés des représentants du Gouvernement de l'Espagne, ainsi que les membres de famille de l'ingénieur et concepteur renommé espagnol, Leonardo Torres Quevedo, se sont réunis le 8 août pour dévoiler une plaque commémorative pour célébrer le 100^{ème} anniversaire de Whirlpool Aero Car. L'opération continue du téléphérique Whirlpool Aero Car est un témoignage vivant du brio et de la clairvoyance du concepteur et ingénieur espagnol original Leonardo Torres Quevedo. La plaque commémorative fut conçue et fabriquée en Espagne par le Gouvernement régional de Cantabria, dans la ville espagnole Santander et l'Association Mil Velas. Les célébrations, qui ont pris place au site du téléphérique, incluaient des remarques de la Présidente de la CPN Janice Thomson et son Excellence Carlos Gómez-Múgica Sanz, l'ambassadeur de l'Espagne au Canada. La cérémonie incluait aussi des membres de la famille Torres Quevedo, qui ont fait un voyage spécial à Niagara pour participer aux célébrations de cet anniversaire.



août
2016

DIFFUSIONS DE LA CPN

Diffusion nationale de Tragically Hip

Le samedi 20 août, les Parcs du Niagara ont participé à la présentation de la Société Radio-Canada (SRC) de « The Tragically Hip : A National Celebration », en diffusant le concert final du groupe de musique canadien sur deux grands écrans au parc Queen Victoria Park. L'équipe talentueuse d'arts culinaires des Parcs du Niagara était sur place avant la diffusion, qui a commencé à 20h30, pour servir un Grand Barbecue Canadien dans une partie autorisée pour servir de l'alcool sur la pelouse devant le restaurant Queen Victoria Place pour les milliers de spectateurs. Les Parcs du Niagara étaient fiers de faire partie de cette « expérience canadienne unique », invitant les visiteurs au parc Queen Victoria Park à se réunir en tant que concitoyens canadiens pour célébrer ce concert historique du groupe Tragically Hip.

LES SAVEURS DE LA CPN

Le barbecue annuel Sip, Sizzle & Savour

Le 28 août, avec l'arrière-plan spectaculaire du bas de la rivière Niagara, au cœur de la région viticole, les Parcs du Niagara ont animé le barbecue des moissions annuel, Sip, Sizzle & Savour, sur la terrasse du restaurant Queenston Heights, qui se trouve à côté du monument Brock. Les chefs de renommée mondiale de la CPN ont créé un menu irrésistible avec les récoltes saisonnières de Niagara, présenté à six stations de dégustation spéciales. D'autres stations culinaires populaires incluaient des échantillons de vins de Château Des Charmes, Inniskillin, Jackson-Triggs, Reif Estate Winery, Mike Weir Winery et de bières de Niagara Oast House Brewers. Les invités furent incités à bavarder et à goûter les choix de menu délicieux, accompagnés d'un spectacle musical en plein air.

.....
septembre
2016
.....



LANCEMENTS DE LA CPN

Rooted : Célébrations du jardin

Les Parcs du Niagara ont lancé un nouvel événement signature, Rooted: Célébrations du jardin pour commémorer le 80^{ème} anniversaire de l'école d'horticulture de la Commission des Parcs du Niagara. Cet événement rehausse le profil naturel, culturel et culinaire de la région de Niagara. L'événement a pris place aux jardins botaniques et à l'école d'horticulture des Parcs du Niagara les 10 et 11 septembre et a donné une expérience aux visiteurs qui combinait la beauté des jardins botaniques des Parcs du Niagara et la programmation interactive et informative, avec des artistes locaux, les professionnels d'horticulture et experts culinaires des Parcs du Niagara, ainsi que les nombreux clubs de jardinage et environnementaux des collectivités qui travaillent étroitement avec les Parcs du Niagara.



PATRIMOINE DE LA CPN

Journée « Dye Day » à la maison « Laura Secord Homestead »

L'équipe de patrimoine des Parcs du Niagara a animé un atelier interactif intitulé « Dye Day » à la maison de Laura Secord le 24 septembre dans le but de partager le patrimoine culturel qui caractérise le couloir de la rivière Niagara avec nos visiteurs. Le personnel interprétatif des Parcs du Niagara à la maison a créé des colorants naturels et a expliqué l'histoire de l'utilisation de colorants à l'époque de Laura Secord, y compris des colorants utilisés lors de la fabrication des uniformes militaires anglais rouges emblématiques de la Guerre de 1812. Les participants à l'atelier ont appris le processus traditionnel de coloration et ont eu l'opportunité de colorer leurs propres tissus en laine, car on leur a donné une boule de laine filée à la main pour emporter, ainsi qu'une trousse de produits, pour continuer à expérimenter avec le processus de coloration.



LA CPN REND HOMMAGE

Cérémonie de dévoilement du monument commémoratif « Paysage des nations »

Lors d'une cérémonie le 2 octobre à Queenston Heights, le monument commémoratif « Paysage des nations : Six nations et les alliés autochtones » fut officiellement dévoilé. La participation des Parcs du Niagara dans ce projet a débuté en 2011 lorsque le groupe de travail sur le bicentenaire de la Ville de Niagara-on-the-Lake nous a présenté un projet de reconnaissance officielle des apports des peuples autochtones pendant la Guerre de 1812. La Ville de Niagara-on-the-Lake cherchait la permission de placer le monument commémoratif à l'intérieur du terrassement, connu sous le nom Fort Riall, sur la propriété à Queenston Heights. Les membres du groupe de travail doivent être félicités pour leur travail, leur passion et leur désir de créer ce monument commémoratif pour affirmer la place appropriée des peuples autochtones au sein de l'histoire canadienne. Étant donné la participation de la Commission des Parcs du Niagara dans la conservation de plusieurs sites importants de la Guerre de 1812 dans cette région, les Parcs du Niagara estiment que le monument commémoratif deviendra une destination de patrimoine importante, offrant une place de réflexion tranquille et servant de centre d'excellence en pédagogie pour rehausser les apports fondamentaux des peuples autochtones envers le Canada à l'époque de sa formation. La cérémonie de

dévoilement des sculptures magnifiques en bronze des chefs autochtones John Norton et John Brant, créées par l'artiste Raymond Skye, ainsi que huit médailles en bronze apparaissant sur les murs en calcaire à Queenston, forment le cercle du souvenir au centre pour compléter ce monument commémoratif important.

LA CPN FLORIT

Plantation du jardin cérémonial du 150^{ème} anniversaire du Canada

Pour célébrer le 150^{ème} anniversaire du Canada, le Conseil canadien du jardin, par l'entremise d'une donation généreuse de Vesey's Bulbs de l'Île-du-Prince-Édouard, a donné un cadeau aux Parcs du Niagara s'élevant à 30 000 bulbes de tulipe pour créer une promenade au jardin de célébration du 150^{ème} anniversaire du Canada, à l'intérieur du parc Queen Victoria Park. Le 21 octobre, les représentants des Parcs du Niagara, le Conseil canadien du jardin et Vesey's Bulbs ont fait partie d'une cérémonie de plantation de bulbes de tulipes rouges et blanches le long de la promenade surplombant les chutes américaines. Le parc Queen Victoria Park fut choisi par le Conseil canadien du jardin pour représenter le site emblématique pour cette initiative, car c'est une des entrées les plus importantes au Canada et une destination iconique pour les visiteurs à travers le monde.



.....
octobre
2016
.....



LA CONSERVATION À LA CPN

Plan de gestion de « Chippawa Grasslands »

Les Parcs du Niagara eurent le plaisir de commencer la mise en œuvre de leur plan d'habitat d'oiseaux sur les pâturages à Chippawa en octobre 2016. Avec le déclin d'habitats de prairies et de populations d'oiseaux de pâturage à travers le Sud de l'Ontario, il faut protéger et améliorer les pâturages existants. En collaboration avec Environnement et Changement climatique Canada et le Ministère des Richesses naturelles et des Forêts de l'Ontario, ce plan de gestion de l'habitat fut conçu pour améliorer les pâturages existants au champ de bataille Chippawa et les régions inondables avoisinantes au sud, tout le long de la partie sud du sentier Niagara. Ce plan de gestion aidera des espèces d'oiseaux comme le

Goglu des prés, la Sturnelle des prés, ainsi que plusieurs espèces de pollinisateurs. La mise en œuvre de ce plan prendra place sur trois ans et aboutira dans la restauration de jusqu'à 50 hectares (120 acres) de terrains en friche voisinant le complexe de golf de 400 hectares Legends on the Niagara de la CPN, qui fait partie des terrains de golf certifiés Audubon International.

Ce programme environnemental important a reçu le soutien de General Electric (GE), qui est en train de construire une nouvelle installation dans la région. Le site de la nouvelle usine GE était un habitat propice au Goglu des prés et pouvait seulement être dérangé s'il y avait un remplacement convenable. Ce travail a lieu en ce moment, comme partie du plan de gestion des pâturages à Chippawa.



LA RECONNAISSANCE DE LA CPN

11^{ème} dîner annuel pour célébrer les chefs et cuisiniers apprentis

Le 3 novembre, les Parcs du Niagara ont animé le 11^{ème} dîner d'exposition annuel de chefs et de cuisiniers apprentis au restaurant Queenston Heights. Avec une toile de fond extraordinaire surplombant le bas de la rivière Niagara, l'événement a permis aux cuisiniers apprentis des Parcs du Niagara de démontrer leur passion, accompagnés de l'équipe d'art culinaire talentueuse des Parcs du Niagara, en préparant un repas à six services avec des produits agricoles de la région et des vins VQA de Niagara. L'événement a aussi reconnu le récipiendaire de la bourse d'études de cette année, Bradley Cameron, qui a reçu un chèque de 1 000 \$ de la part du directeur des services culinaires des Parcs du Niagara et du chef corporatif Paul Pennock, ainsi qu'un jeu de couteaux culinaires professionnels d'une valeur de 500 \$, donnée par le Canadian Food and Wine Institute du Collège Niagara.

PARTICIPATION DE LA CPN

Célébration du Festival hivernal de lumières organisée par « Ontario Power Generation »

Le samedi 19 novembre, la Présidente des Parcs du Niagara, Janice Thomson, eu le plaisir de faire partie des cérémonies d'ouverture du 34^{ème} festival annuel de lumières d'hiver. Le festival annuel transforme Niagara Falls dans un spectre de couleurs époustouflantes avec des millions de lumières éblouissantes et des expositions animées, situé à l'intérieur des Parcs du Niagara, aux Îles Dufferin et dans les régions touristiques environnantes de Niagara. En tant que fondateur original et sympathisant du festival, les Parcs du Niagara ont investi 300 000 \$ en 2017 sur un nouvel éclairage et des améliorations à la programmation et à l'infrastructure à l'intérieur du parc Queen Victoria Park, dans le but d'appuyer et d'améliorer « Aura », ses propres plans d'hiver, ainsi que ceux du festival, à long terme. Ceci figurait aussi l'établissement d'un nouveau projet pilote du marché des fêtes, qui a pris place pendant les deux premières semaines du festival, à la place du marché Grand View Marketplace des Parcs du Niagara. En tant qu'animateur principal de ce festival et des célébrations du Nouvel an, les Parcs du Niagara ont le plaisir d'animer ces événements communautaires importants à tous les ans, qui invitent les familles à profiter de tout ce que Niagara et les Parcs du Niagara ont à offrir pendant la saison des fêtes.



novembre
2016

LA CPN SENSIBILISE

Campagne d'éclairage mondial des femmes de l'ONU et du Club Zonta de Niagara Falls

Le 24 novembre, la Commission des Parcs du Niagara et le conseil d'éclairage des chutes de Niagara ont eu le plaisir à nouveau de faire partie de cette campagne de sensibilisation mondiale commanditée par les Nations Unies consacrée à l'élimination de la violence contre les femmes. Les membres du Club Zonta de Niagara ont organisé un vigile avec des chandelles et les chutes de Niagara furent éclairées en orange, de même que d'autres monuments et repères du monde entier, pour appuyer cette campagne importante.

INTENDANTS DE LA CPN

Projets de restauration des zones humides côtières

En novembre, les Parcs du Niagara ont commencé leur travail, en collaboration avec le Ministère des Richesses naturelles et des Forêts de l'Ontario, d'établir deux projets de restauration de rivages aux embouchures de Baker's Creek et d'Ussher's Creek, le long de la rivière Niagara. Les terres humides au bord de l'eau sont un habitat de refuge pour les poissons jeunes de l'année et plusieurs espèces de proies essentielles pour faire subsister les populations de poissons. Il fut déterminé que plus de 75% des zones humides au bord de la rivière Niagara furent perdues au fil du temps, résultant dans une réduction des populations de poissons. Ces deux projets furent mis en œuvre pour offrir un habitat piscicole essentiel avec l'objectif d'agrandir les populations de poissons à l'intérieur de la rivière Niagara. On a ancré des débris d'arbres comme des sapins de Noël recyclés, des débris de bois et les frênes tués par l'agrigle du frêne au lit de la rivière pour permettre à la végétation aquatique et semi-aquatique de s'établir le long du littoral.



décembre
2016

L'ÉCLAIRAGE À LA CPN

Dévoilement du projet d'éclairage amélioré des chutes

Y compris dans le rôle continu d'appuyer la destination et de promouvoir des visites à l'année longue dans la région, le Conseil d'éclairage des chutes de Niagara était fier de dévoiler son projet d'amélioration de l'éclairage des chutes de 4 millions de dollars au grand public, exposant la beauté et la majesté des chutes la nuit. Suite à des processus minutieux de demandes de qualifications et d'appels d'offres, le conseil a choisi un consortium d'entreprises, dont ECCO Electric Ltd, Salex Inc, Mulvey & Banani Lighting Inc, Sceneworks et Stanley Electric pour entreprendre ce projet de redéveloppement. Avec le soutien financier du gouvernement et les intervenants en tourisme de la région des deux côtés de la frontière, les améliorations à l'éclairage, les premières depuis il y a plus de vingt ans, offrent présentement plus de deux fois les

niveaux d'éclairage des chutes et un spectre de couleurs plus étendu et plus robuste pour tous ceux qui veulent voir et profiter des chutes de Niagara la nuit.

CÉLÉBRATIONS DE LA CPN

Les parcs du Niagara animent les célébrations du Nouvel an

Les Parcs du Niagara ont encore une fois animé une célébration de la veille du Nouvel an fantastique au parc Queen Victoria Park avec des concerts gratuits et des feux d'artifice spectaculaires à 21h00 et encore une fois à minuit. Cet événement pour la veille du Nouvel an est le plus large au Canada et comprenait des spectacles d'un des groupes de rock les plus aimés au Canada, Sam Roberts Band, la gagnante du prix Juno Serena Ryder, les gagnants du prix Canadian Country Music Association Award, High Valley et un groupe de rock de la région de Niagara Falls, James Blonde. L'événement

à l'extérieur incluait aussi des options de boissons, ainsi qu'une section réservée pour consommer de l'alcool.

LA CPN JOUE LE RÔLE D'HÔTE

Les étudiants japonais visitent le Conservatoire des papillons des Parcs du Niagara

Le 12 décembre, les Parcs du Niagara furent les hôtes pour 35 étudiants d'écoles secondaires de Sapporo, Japon, qui se trouvaient à Niagara pour compléter un programme d'anglais personnalisé à l'Université Brock axé sur le tourisme. Lors de leur séjour au Canada, les étudiants ont travaillé sur des présentations sur les événements et activités touristiques dans leur propre communauté et les ont présentées aux représentants de la CPN, et ont appris davantage au sujet des opérations aux Parcs du Niagara.



janvier
2017



LA CPN PRÉSENTE

Les Parcs du Niagara animent l'exposition annuelle de mariages

Les Parcs du Niagara ont animé leur événement annuel aux portes ouvertes sur les mariages le 28 janvier au complexe de golf Legends on the Niagara. Cet événement permettant aux spécialistes certifiés en événements et mariages, chefs et gérants de lieux de conférence des Parcs du Niagara de se vanter des lieux de cérémonie époustouffants, des lieux de réception primés et des choix culinaires délicieux fournis par les Parcs du Niagara. L'événement aux portes ouvertes a donné l'occasion aux couples et familles d'établir des liens directs avec l'équipe des Parcs du Niagara pour parler de tout ce qui est disponible et offert exclusivement pour les mariages pour célébrer cette occasion spéciale aux Parcs du Niagara.



LA CPN ÉTABLIT

Rencontre entre les représentants du Mont Taishan et les Parcs du Niagara

Le 12 janvier, les Parcs du Niagara ont organisé une visite du directeur adjoint et du directeur d'affaires législatives et de recherches en politiques pour le comité de gestion de la région panoramique du Mont Taishan. Le Mont Taishan est considéré comme une montagne d'importance historique et culturelle en Chine et fut désigné un site de patrimoine mondial de l'UNESCO en 1987. En automne 2015, la Présidente Thomson et le Directeur du comité de gestion de la région panoramique du Mont Taishan ont formalisé un protocole d'entente entre les deux organisations axé sur l'établissement potentiel d'une relation rapprochée entre les deux attractions touristiques naturelles populaires.



.....
février
2017
.....

LA CPN MET LA NATURE EN VEDETTE

Exposition du hibou nordique au Conservatoire des papillons

À partir du 13 février, le Conservatoire des papillons des Parcs du Niagara a eu le plaisir d'exposer les hiboux nordiques, une exposition itinérante du Musée royal de l'Ontario offrant aux invités une perspective unique sur le monde intrigant des hiboux avec des présentations statiques et de vrais oiseaux. L'exposition représentait la première des initiatives Rooted planifiées par la CPN, conçue grâce au programme de financement Ontario 150 du gouvernement provincial dans le but de célébrer le patrimoine naturel et culturel de Niagara et de la Province de l'Ontario. Cette exposition conviviale bilingue incluait 10 spécimens différents du hibou nordique et se concentrait sur les aspects fascinants et moins connus de la biologie, du style de vie et du comportement du hibou. Des démonstrations et présentations populaires de rapaces en plein air, animées par la Conservation canadienne de rapaces, ont aussi aidé à donner vie à l'exposition du hibou nordique pour tous ceux qui ont participé à l'exposition lors du séjour de deux mois au conservatoire.

LA CPN DONNE DE L'ÉDUCATION

Aide aux joueurs de golf à améliorer leur jeu

Le complexe de golf Legends on the Niagara des Parcs du Niagara a offert une nouvelle académie de golf l'hiver qui fut améliorée pour aider les joueurs de golf à préparer et à améliorer leur jeu en préparation pour la prochaine saison de golf. L'académie d'hiver de 2017 offrait un des meilleurs simulateurs de golf disponibles aux installations de formation à l'intérieur, au pavillon principal de Legends on the Niagara. L'académie a aussi offert une vidéo, des cours privés et la technologie Flightscope à chaque baie de pratique pour donner de la rétroaction sur la vitesse du bâton et de la balle, les angles de lancement et bien d'autres renseignements. Un autre aspect de l'académie d'hiver fut le partenariat avec l'autorité de santé et de conditionnement physique renommé, Nathane Jackson, pour permettre à nos invités de réserver des sessions privées pour faire des exercices de conditionnement physique axés sur le golf pour améliorer leur condition physique générale en dehors de la session de golf.



.....
mars
2017
.....

MISE EN VEDETTE DE L'ÉCLAIRAGE À LA CPN

L'initiative écologique mondiale de Tourisme Irlande éclaire les chutes de Niagara en vert

Le conseil d'éclairage des chutes de Niagara a renouvelé son partenariat avec la campagne « Global Greening » de Tourisme Irlande en éclairant les chutes de Niagara en vert pour célébrer l'Irlande le 17 mars, pour la Saint-Patrick. La campagne « Global Greening » crée le lien entre les chutes de Niagara et plusieurs autres icônes mondiales comme l'Empire State Building, le colisée à Rome, la statue du Christ rédempteur à Rio de Janeiro, la Colonne Nelson à Londres et la tour penchée de Pise, qui ont tous participé à cette initiative. L'opportunité a aussi permis au conseil d'éclairage des chutes de Niagara d'exposer le spectre de couleurs plus robuste et les meilleures capacités d'éclairage fournies par la nouvelle technologie d'éclairage à DEL dévoilée en décembre.

LA CPN CHERCHE DE L'INTÉRÊT

Les Parcs du Niagara publient un appel d'offre pour une opportunité au bord de l'eau

Le 13 mars, les Parcs du Niagara ont envoyé un appel d'offre à la communauté de développements et d'investissements, cherchant de l'intérêt dans l'opportunité de développer le bord de l'eau à la marina des Parcs du Niagara qui se trouve à Miller's Creek. Le site au bord de l'eau, y compris la marina et la propriété avoisinante de 26 hectares, se trouve à 22 kilomètres au sud des chutes Horseshoe Falls, à Fort Erie, et est bien placé pour devenir une destination signature, fournissant aux plaisanciers avides l'occasion d'accéder et de naviguer des centaines de kilomètres de lacs, rivières et canaux au Canada et aux États-Unis. Envisageant un développement riverain de classe mondiale attirant les plaisanciers et vacanciers cherchant un séjour exceptionnel dans un milieu historique entièrement unique entouré de nature, les Parcs du Niagara ont invité des offres d'investissement et de développement des communautés pour optimiser cette opportunité extraordinaire.

RENDEMENT ÉCONOMIQUE

En tant qu'animateurs d'événements importants, obtenir une couverture médiatique positive et faire des investissements dans l'infrastructure des parcs représentent certains des facteurs du redressement économique qui ont pris place dans l'industrie du tourisme pendant l'exercice 2017. Des conditions météorologiques extrêmement favorables, une croissance économique continue aux États-Unis, des prix de pétrole et d'essence plus bas, ainsi qu'un dollar canadien faible, ont tous avantage l'industrie du tourisme au Canada.

Les données de Statistiques Canada fournies par le Ministère du tourisme, de la culture et du sport de l'Ontario confirment ceci : les visites américaines en Ontario ont continué à reprendre à toute allure pendant l'année 2016 avec une augmentation des passages frontaliers des États-Unis vers l'Ontario de 8,6% pendant l'année. Cette croissance de visiteurs et de dépenses subséquentes a représenté un facteur important dans les résultats économiques positifs effectués par la CPN dans l'exercice 2017, car les visiteurs américains aux parcs représentent un segment important du mélange de visiteurs actuel de la CPN. En fait, 62,6% de toutes les personnes sondées lors du sondage des clients de la CPN effectué en printemps et en été 2016 se sont identifiés comme un résident des États-Unis.

Étant donné la situation affaiblie du dollar canadien, de plus en plus de canadiens ont décidé de passer leurs vacances ici, chez eux, et les Parcs du Niagara et l'industrie du tourisme de Niagara

furent les bénéficiaires de cette tendance. Les données de Statistiques Canada fournies par le Ministère du tourisme, de la culture et du sport de l'Ontario signalèrent qu'en 2016, les visiteurs canadiens retournant des États-Unis vers l'Ontario ont continué à montrer des signes d'un déclin stable, avec une chute de 6,0%. Comme résultat, les visites domestiques aux Parcs du Niagara, principalement par des visiteurs de la Grande région de Toronto, ont aidé à jouer un rôle important dans le redressement touristique qu'on a vécu en 2016. Selon les derniers sondages auprès des clients de la CPN, les visites domestiques représentent le deuxième segment de marché le plus large, avec 29,2% de tous les répondants s'identifiant comme étant du Canada.

La croissance de visites de l'étranger en Ontario continue à représenter un point lumineux, car les visites internationales ont vu une augmentation de 13,4% en 2016 ; un reflet de la forte croissance vécue dans les deux marchés touristiques traditionnels comme le Royaume-Uni, à +16,9%, l'Allemagne à +12,7%, le Japon à +9,2% et le Mexique à +21,2%, ainsi que les marchés nouveaux et émergents comme la Chine à +18,90%, la Corée du Sud à +36,4% et l'Inde à +16,5%. Parmi les 17 pays surveillés pour les voyages en Ontario pendant la dernière année, toutes les augmentations de visites signalées, à l'exception de deux pays, le Brésil à +0,1% et la France à 0,2%, représentaient un total de visites essentiellement stagnant ou identique à l'année précédente.

RENDEMENT ÉCONOMIQUE

Étant donné la croissance dans le nombre de visiteurs, l'achalandage général aux attractions de la CPN a vu une augmentation de 2,5% pendant l'exercice 2017. Cette forte croissance a aidé à propulser la Commission pour générer des revenus de 109 millions de dollars, une augmentation générale de 13,7 millions de dollars par rapport aux chiffres budgétés et une augmentation de 11,8 millions de dollars en revenus générés par rapport à l'exercice 2016.

Les visites générales ont augmenté et les investissements en immobilisation de la CPN sur les enseignes et présentoirs pour la vente au détail ont amélioré les revenus de marchandises, avec des augmentations du nombre de transactions au détail, ainsi qu'une augmentation de la valeur générale des transactions. Il y a une augmentation de la demande pour des boissons, à cause de l'été chaud et sec, ainsi qu'une augmentation de la demande de produits de marque canadienne. Comme résultat de ces facteurs, la CPN a atteint une augmentation du revenu des ventes au détail de 3,5 millions de dollars (16,5%) pendant l'exercice précédent.

Les services culinaires ont aussi connu une année très favorable dans l'exploitation, avec une augmentation du nombre de factures de restaurants, ainsi que la valeur moyenne de chaque transaction. Les conditions météorologiques extraordinaires, avec peu de journées pluvieuses, ont amélioré les ventes aux

lieux en plein air. Les enseignes et éclairage améliorés ont aussi contribué aux augmentations en revenu, surtout au parc Queen Victoria Park de la CPN. Le marketing des mariages l'hiver aux installations culinaires et autres établissements des Parcs du Niagara ont aussi généré 175 000 dollars de plus par rapport à l'année précédente. Les revenus générés par les opérations culinaires de la CPN ont aussi augmenté de 2,6 millions de dollars (15,0%) par rapport à l'année précédente.

Le golf à la CPN a aussi vu une année fantastique avec des conditions météorologiques excellentes et plus de tournois, donnant une augmentation de parties jouées, générant 465 000 dollars supplémentaires en revenu pour les ventes de golf par rapport à l'exercice précédent.

Les installations de patrimoine de la CPN ont vu une augmentation du nombre de visiteurs de 8,2% pendant l'exercice, résultant dans une augmentation de revenus générés par l'unité de 14 000 dollars, ou 3,3% par rapport à l'exercice précédent.

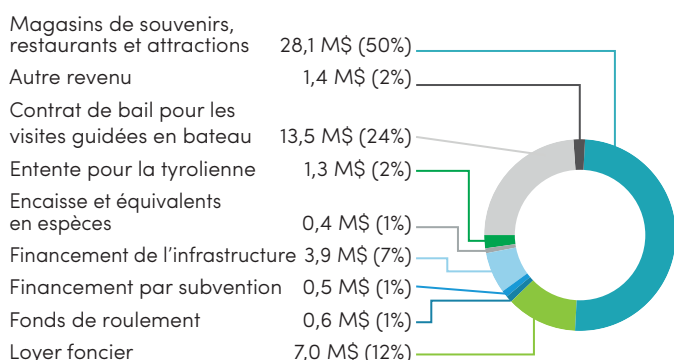
Les faits saillants des résultats financiers pour la CPN pour l'année s'achevant le 31 mars, 2017, ainsi que les résultats financiers de l'année précédente s'achevant le 31 mars, 2016, sont résumés dans le tableau ci-dessous.

Résultats d'exploitation du 1^{er} avril 2016 au 31 mars 2017 *(en milliers de dollars)*

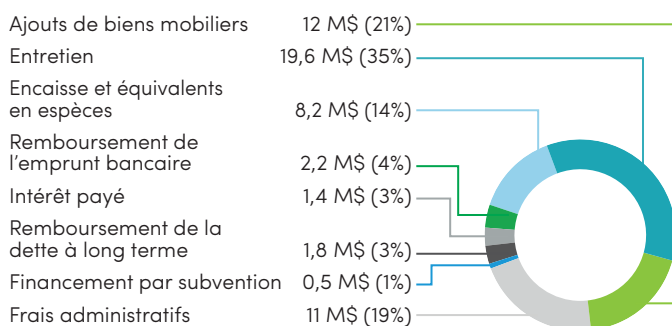
	2017		2016	
	Budget	Réel	Fluctuations de budget	Réel
Revenus	95 370 \$	109 038 \$	13 668 \$	97 222 \$
Dépenses d'exploitation	82 469	87 981	5 512 \$	82 844
Excédant net pour l'année avant intérêt, dépréciation et amortissement	12 901	21 057	8 156	14 378

ÉTAT DES AFFAIRES

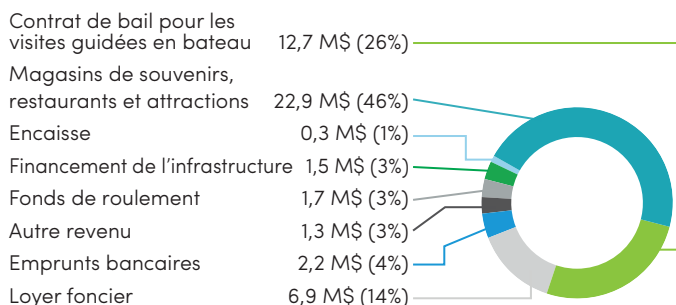
D'où vient l'argent de la Commission en 2017 du 1^{er} avril 2016 au 31 mars 2017



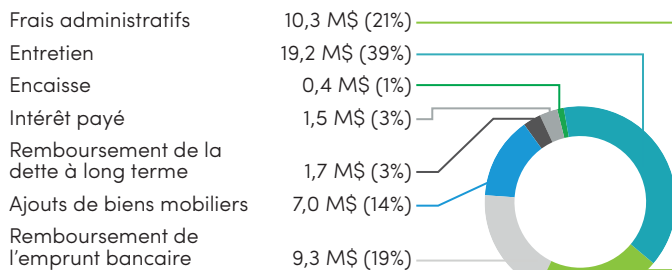
Où a été dépensé l'argent de la Commission en 2017 du 1^{er} avril 2016 au 31 mars 2017



D'où vient l'argent de la Commission en 2016 du 1^{er} avril 2016 au 31 mars 2017



Où a été dépensé l'argent de la Commission en 2016 du 1^{er} avril 2016 au 31 mars 2017



Comparaison de la performance – Magasins de souvenirs, restaurants et attractions (`000 \$)

	2017	% des ventes	2016	% des ventes
Revenu	85 424 \$	100%	76 402 \$	100%
Coût des produits vendus	14 871	17%	13 265	17%
Profit brut	70 553 \$	83%	63 137 \$	83%
Dépenses d'exploitation	42 409	50%	40 236	53%
Revenu net avant les frais administratifs et la dévaluation	28 144 \$	33%	22 901 \$	30%

ACHALANDAGE À LA CPN

Attractions payantes	Du 1 ^{er} avril au 31 mars 2017	Du 1 ^{er} avril 2015 au 31 mars 2016	Augmentation/ (Diminution)	NOTES
<i>Journey Behind the Falls</i>	855 575	837 697	17 878	
<i>Butterfly Conservatory</i>	278 024	292 137	(14 113)	
<i>Whirlpool Aero Car</i>	132 912	124 395	8 517	
<i>White Water Walk</i>	244 647	215 867	28 780	
<i>Niagara's Fury</i>	331 860	332 032	(172)	
<i>Floral Showhouse</i>	45 087	40 246	4 841	
Total	1 888 105	1 842 374	45 731	
Golf				
<i>Terrain de golf Oak Hall Par 3</i>	2 090	1 855	235	
<i>Terrain de golf Whirlpool</i>	26 575	24 962	1 613	
<i>Legends on the Niagara</i>	48 544	46 785	1 759	
Total	77 209	73 602	3 607	
Sites historiques				
<i>Old Fort Erie</i>	13 577	13 534	43	
<i>Maison « Laura Secord Homestead »</i>	6 190	5 569	621	
<i>Imprimerie « MacKenzie Printery »</i>	3 443	3 110	333	
<i>Maison « McFarland House »</i>	3 750	2 700	1 050	
Total	26 960	24 913	2 047	
Transport				
<i>Service de transport WEGO</i>	1 159 901	995 345	164 556	Note 1
<i>Funiculaire « Falls Incline Railway »</i>	990 363	971 941	18 422	
Total	2 150 264	1 967 286	182 978	
Fréquentation totale	4 142 538	3 908 175	234 363	

Note 1: L'achalandage sur le système de transport WEGO représente seulement le nombre de passagers sur la Ligne Verte tout le long de la promenade Niagara Parkway.

*Pendant l'année civile 2016, l'opérateur de visites guidées en bateau, Hornblower Niagara Cruises, a signalé un achalandage s'élevant à 2,25 millions de passagers.

**La tyrolienne MistRider Zipline to the Falls de WildPlay Niagara a ouvert ses portes au grand public le mercredi 20 juillet 2016. C'est sa première année partielle d'opération et WildPlay Niagara a signalé 49 834 participants à la tyrolienne.

RÉMUNÉRATIONS DES COMMISSAIRES

Les commissaires des Parcs du Niagara sont rémunérés une indemnité journalière lorsqu'ils travaillent pour la Commission et lorsqu'ils complètent leurs responsabilités en tant que membre du conseil d'administration de la commission. Cette indemnité journalière est établie par la province et représente : 250 \$ pour le Président, 175 \$ pour le Vice-président et 135 \$ par membre du conseil, tel qu'établi par le Gouvernement de l'Ontario.

Le tableau ci-dessous consiste d'une liste des rémunérations payées pendant l'exercice 2017 (du 1^{er} avril 2016 au 31 mars 2017), ainsi que des dépenses remboursables.

Commissaire	Rémunération	Dépenses	Total
Janice Thomson, <i>Présidente</i>	24 875,00 \$	5 548,50 \$	30 423,50 \$
Joan Andrew, <i>Vice-Présidente</i>	5 075,00 \$	2 360,87 \$	7 435,87 \$
Pat Darte, <i>Commissaire</i>	1 012,50 \$	120,24 \$	1 132,74 \$
James Detenbeck, <i>Commissaire</i>	1 147,50 \$	350,53 \$	1 498,03 \$
Jim Diodati, <i>Commissaire</i>	1 485,00 \$	57,60 \$	1 542,60 \$
Lois Anne Giles, <i>Commissaire</i>	2 565,00 \$	227,60 \$	2 792,60 \$
Michael Goodale, <i>Commissaire</i>	2 902,50 \$	384,20 \$	3 286,70 \$
Vincent Kerrio, <i>Commissaire</i>	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
Ian Nielsen-Jones, <i>Commissaire</i>	3 240,00 \$	2 832,87 \$	6 072,87 \$
Kerry Pond, <i>Commissaire</i>	0,00 \$	1 402,14 \$	1 402,14 \$
Wayne Redekop, <i>Commissaire</i>	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
Virginia West, <i>Commissaire</i>	2 227,50 \$	1 342,77 \$	3 570,27 \$
Total	44 530,00 \$	14 627,32 \$	59 157,32 \$



LES ÉTATS FINANCIERS

1^{ER} AVRIL 2016 AU
31 MARS 2017

RAPPORT DE LA DIRECTION

La direction de la Commission des parcs du Niagara est responsable pour les états financiers et d'autres données présentées dans ce rapport. Les états ont été préparés par la direction conformément au cadre de travail identifié dans la note 2 des états financiers vérifiés ci-inclus.

Les états financiers incluent des montants basés sur les meilleures estimations et les meilleurs jugements. La direction a raisonnablement déterminé tels montants dans le but de s'assurer que les états sont présentés de façon précise, du point de vue matériel.

La direction entretient un système interne de comptabilité et de contrôles administratifs conçu pour fournir une assurance raisonnable sur la pertinence, la fiabilité et la précision de l'information financière et sur la précision et la protection adéquates de la représentation des avoirs de la Commission.

Le conseil de la Commission des parcs du Niagara doit s'assurer que la direction soit imputable pour les rapports financiers, car en fin de compte, elle est responsable pour la révision et l'approbation des états financiers.

Le conseil, par intermédiaire du comité des finances et des vérifications, rencontre la direction périodiquement pour discuter des résultats financiers, des questions d'audit, des problèmes existant dans les rapports financiers et pour s'assurer que chaque groupe comble ses responsabilités adéquatement. Le comité révisé les états financiers avant de recommander l'approbation du conseil.

Les états financiers ont été vérifiés par Grant Thornton LLP, l'auditeur externe nommé par la Commission, conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada suivies par la Commission, le ministre du Tourisme, de la Culture et du Sport et le procureur général provincial. Grant Thornton LLP avait l'accès complet et direct à tous les dossiers de la Commission, ainsi que l'accès entier au comité des finances et d'audit, avec ou sans la présence de la direction, pour discuter de l'audit et de leurs résultats concernant l'intégrité des rapports financiers de la Commission.



Reegan McCullough, Directeur en chef
Niagara Parks Commission
le 23 juin 2017



Margaret Neubauer, Directrice principale, services corporatifs
Niagara Parks Commission
le 23 juin 2017

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

À l'attention de la Commission des parcs du Niagara, du ministre du Tourisme, de la Culture et du Sport et du vérificateur général de l'Ontario

Nous avons effectué l'audit des états financiers de la Commission des parcs du Niagara ci-inclus, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2017, et les états des résultats d'exploitation, de l'excédent accumulé, des changements en dette nette et des flux de trésorerie pour l'exercice de douze mois terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable pour la préparation de ces états financiers conformément aux principes de comptabilité décrits dans la Note 2 des états financiers et pour tel contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation des états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des

procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération la contrôle interne de l'entité portant sur la préparation des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers de la Commission des parcs du Niagara pour l'exercice de douze mois terminé le 31 mars 2017 sont préparés, dans tous leurs aspects significatifs, conformément aux principes de comptabilité décrits dans la note 2 des états financiers.

L'accent des sujets

Sans pour autant modifier notre opinion, nous attirons l'attention sur la note 2 des états financiers qui décrit ces principes de comptabilité utilisés dans la préparation de ces états financiers et les différences importantes entre cette base de la comptabilité et les normes de comptabilité canadiennes du secteur public.

Port Colborne, Canada
le 23 juin 2017

Grant Thornton LLP

Comptables agréés
Experts-comptables agréés

ÉTAT DE LA POSITION FINANCIÈRE

Au 31 mars

(en milliers de dollars)

Actifs financiers

Argent comptant et valeurs en comptant	8 207 \$	395 \$
Comptes débiteurs	4 974	1 738
Inventaires – vendables	4 055	3 892
	17 236	6 025

Passifs

Dettes bancaires (note 3)	-	2 180
Comptes créditeurs	10 977	9 041
Paie accumulée	2 758	2 706
Produit constaté d'avance (note 4)	2 283	1 316
Fonds pour les dépenses de capital différé (note 5)	28 534	26 390
Financement à long terme (note 6)	26 592	28 371
Avantages postérieurs à l'emploi (note 7)	3 121	3 558
Obligation de stabilisation des centrales électriques (note 8)	29 414	29 076
	103 679	102 638

Dettes nettes

(86 443) (96 613)

Actifs non financiers

Immobilisations (note 10 et page 53)	158 613	155 332
Inventaires – divers	936	1 199
Charges payées d'avance	479	1 230
	160 028	157 761

Excédent accumulé (note 11)

73 585 \$ 61 148 \$

Engagements et éventualités (notes 12 et 13)

De la part de la Commission



Janice Thomson, Présidente



Ian Nielsen-Jones, Commissaire

ÉTAT DES RÉSULTATS D'EXPLOITATION

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2017

	Budget 2017	Chiffres réels 2017	Chiffres réels 2016
<i>(en milliers de dollars)</i>			
Revenus			
Exploitation générant du revenu	73 088 \$	85 424 \$	76 402 \$
Revenu foncier	6 997	7 009	6 882
Commission, locations et frais	14 480	14 946	12 858
Prime sur les fonds américains – nette	800	1 119	1 073
Transferts gouvernementaux – projets spéciaux	-	520	-
Revenu divers	5	20	7
	<u>95 370</u>	<u>109 038</u>	<u>97 222</u>
Dépenses (page 54)			
Exploitation générant du revenu			
Coûts des marchandises vendues	12 008	14 871	13 265
Exploitation	37 044	38 995	36 953
Entretien	16 133	16 343	15 759
Administration et services policiers	13 689	13 838	13 584
Marketing et promotions	3 595	3 414	3 283
Projets spéciaux	-	520	-
	<u>82 469</u>	<u>87 981</u>	<u>82 844</u>
Excédent net pour l'année avant les articles sous-mentionnés	<u>12 901</u>	<u>21 057</u>	<u>14 378</u>
Autres articles			
Intérêts débiteurs – nets (note 14)	1 483	1 282	1 502
Amortissement des immobilisations corporelles (note 10)	9 033	8 754	8 359
Amortissement des fonds pour les dépenses de capital différé (note 5)	(1 670)	(1 706)	(1 498)
Gain sur l'élimination d'immobilisations corporelles	-	(48)	(34)
	<u>8 846</u>	<u>8 282</u>	<u>8 329</u>
Excédent net provenant de l'exploitation	4 055	12 775	6 049
Augmentation nette de l'obligation de stabilisation des centrales électriques (note 8)	<u>(705)</u>	<u>(338)</u>	<u>(239)</u>
Excédent annuel	<u>3 350 \$</u>	<u>12 437 \$</u>	<u>5 810 \$</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ÉTAT DE L'EXCÉDENT ACCUMULÉ

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2017

	Budget 2017	Chiffres réels 2017	Chiffres réels 2016
<i>(en milliers de dollars)</i>			
Excédent accumulé (note 11)			
Début d'année	61 148 \$	61 148 \$	55 338 \$
Excédent annuel	3 350	12 437	5 810
Fin d'année	64 498 \$	73 585 \$	61 148 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.



ÉTAT DES CHANGEMENTS DE LA DETTE NETTE

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2017

	Budget 2017	Chiffres réels 2017	Chiffres réels 2016
<i>(en milliers de dollars)</i>			
Excédent annuel	3 350 \$	12 437 \$	5 810 \$
Amortissement des immobilisations corporelles (note 10 and page 53)	9 033	8 754	8 359
Achat des immobilisations corporelles (page 53)	(10 955)	(12 088)	(7 016)
Produit provenant de la vente d'immobilisations corporelles	-	101	34
Gain sur la vente d'immobilisations corporelles – nette	-	(48)	(34)
	1 428	9 156	7 153
Acquisition des dépenses prépayées	-	751	(357)
Utilisation d'autres inventaires	-	263	277
Diminution de la dette nette	1 428	10 170	7 073
Dette nette			
Début d'année	(96 613)	(96 613)	(103,686)
Fin d'année	(95 185) \$	(86 443) \$	(96 613) \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ÉTAT DU FLUX DE TRÉSORERIE

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2017

(en milliers de dollars)

Augmentation de l'argent comptant et des quasi-espèces

Activités d'exploitation

	2017	2016
Excédent annuel	12 437 \$	5 810 \$
Sommes imputées à un revenu n'exigeant pas de fonds décaissés		
Amortissement des immobilisations corporelles (note 10 et page 53)	8 754	8 359
Amortissement des fonds pour les dépenses de capital différés	(1 706)	(1 498)
Gain sur l'élimination des immobilisations corporelles – nette	(48)	(34)
Augmentation des avantages postérieurs à l'emploi	173	183
Augmentation nette de l'obligation de stabilisation des centrales électriques	338	239
	19 948	13 059

Les variations d'éléments du fonds de roulement portant à l'exploitation (note 15)	570	1 694
--	-----	-------

	20 518	14 753
--	--------	--------

Activités d'immobilisations

Achat des immobilisations corporelles (page 53)	(12 088)	(7 016)
Produit provenant de la vente d'immobilisations corporelles	101	34
	(11 987)	(6 982)

Activités de financement

Remboursement du financement à long terme	(1 779)	(1 701)
Paiement des prestations postérieures à l'emploi	(610)	(322)
Réception des fonds pour les dépenses de capital	3 850	1 450
	1,461	(573)

Augmentation nette de l'argent comptant et des quasi-espèces

	9 992	7 198
--	-------	-------

Argent comptant et quasi-espèces (note 15)

Début d'année	(1785)	(8 983)
Fin d'année	8 207 \$	(1 785)\$

NOTES

COMPLÉMENTAIRES
SUR LES ÉTATS
FINANCIERS



LA COMMISSION DES PARCS DU NIAGARA

Notes Complémentaires Sur Les États Financiers

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2017

1. Nature des activités

La Commission des parcs du Niagara (la « Commission ») est gouvernée par la Loi sur les parcs du Niagara. Fondée en 1885, la Commission est une « entreprise d'exploitation » de la province de l'Ontario et est responsable pour l'entretien, la protection et la mise en vedette de plus de 1 300 hectares de parcs longeant près de 56 kilomètres tout le long de la rivière Niagara, du Lac Érié au Lac Ontario. La Commission est exonérée de l'impôt sur le revenu des sociétés au titre de la Loi de l'impôt sur le revenu (Canada) et de l'Ontario.

La Commission est aussi classifiée en tant qu'autre organisme gouvernemental par le ministère des Finances et comme tel, les états financiers vérifiés de la Commission sont publiés dans le cadre des Comptes publics du Canada.

2. Principales conventions comptables

Principes de comptabilité

Ces états financiers ont été préparés en conformité avec les dispositions de l'information financière de la Loi financière d'administration d'Ontario, du Ministère de l'Ontario du Tourisme, de la Culture et du Sport protocole d'entente de l'Ontario et les exigences comptables du Règlement de l'Ontario 395/11 de la Loi financière d'administration d'Ontario. Le ministère de l'Ontario du Tourisme, de la Culture et du Sport protocole d'entente de l'Ontario exige que les états financiers soient préparés en conformité avec les normes comptables canadiennes du secteur public. La Loi sur l'administration des finances de l'Ontario prévoit que les changements peuvent être nécessaires pour l'application de ces normes à la suite de la réglementation.

Règlement 395/11 de la Loi sur l'administration des finances de l'Ontario exige que les contributions reçues ou à recevoir pour l'acquisition ou le développement d'immobilisations corporelles amortissables et les contributions des immobilisations corporelles amortissables pour une utilisation dans la fourniture de services, soient enregistrés comme apports en capital reportés et être reconnu à titre de revenus dans l'état des résultats d'exploitation à un taux égal à la charge d'amortissement sur les actifs connexes d'immobilisations corporelles amortissables. Ces contributions comprennent les transferts gouvernementaux et les contributions à l'extérieur restreintes.

L'exigence de la comptabilité en vertu du règlement 395/11 n'est pas compatible avec les exigences des normes comptables canadienne du secteur public qui exige que:

- les transferts de gouvernement soient identifiés comme revenu une fois approuvés par le cédant et les critères d'éligibilité ont été remplis à moins que le transfert contient une condition qui crée une responsabilité, dans ce cas le transfert est identifié comme revenu au cours de la période où le passif est éteint selon la norme de comptabilité canadienne du secteur public PS3410;
- les contributions à l'extérieur restreintes soient identifiées comme revenu pendant la période où les ressources sont employées pour le but ou les buts spécifiques selon la norme de comptabilité canadienne du secteur public PS3100.

En conséquence, le revenu identifié dans l'état des résultats d'exploitation et de certains revenus reportés relatifs et les apports en capital reportés seraient enregistrés différemment sous des normes de comptabilité canadiennes du secteur public.

LA COMMISSION DES PARCS DU NIAGARA

Notes Complémentaires Sur Les États Financiers

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2017

2. Principales conventions comptables (suite)

Principes de comptabilité (suite)

Ces principales conventions comptables utilisées pour préparer ces états financiers sont résumées ci-dessous.

Argent comptant et quasi-espèces

L'argent comptant et les quasi-espèces incluent les fonds en caisse, les soldes bancaires et les dépôts à court terme ayant une échéance de moins de trois mois.

Inventaires

Les inventaires de vente et divers sont estimés au montant inférieur entre le coût moyen et la valeur de réalisation nette.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont enregistrées au prix coûtant. Les coûts incluent toutes les dépenses s'attribuant directement à l'acquisition, la construction, le développement et/ou l'amélioration de l'avoir requis pour installer l'avoir à l'endroit et dans la condition nécessaire pour son utilisation prévue. Les immobilisations corporelles contribuées sont capitalisées à la juste valeur de marché estimée au moment de l'acquisition.

La Commission capitalise un certain montant de l'intérêt qui fait partie des coûts de ses travaux d'immobilisation en cours et est financé par un emprunt à long terme.

Les œuvres d'art exposées sur la propriété de la Commission ne sont pas incluses dans les immobilisations. Les œuvres d'art sont retenues pour des expositions et à titre pédagogique et historique. On estime que tels avoirs sont dignes d'être conservés, en raison sociaux plutôt que financiers envers la communauté. Aucune évaluation de la collection n'a été présentée dans les états financiers.

Les locations à bail sont classifiées en tant qu'immobilisation ou bail d'exploitation. Les locations de bail qui transfèrent presque tous les bénéfices provenant de la possession sont comptées en tant que contrat de location/acquisition. Toutes les autres locations de bail sont représentées en tant que contrats de location/acquisition et les paiements de location liés sont facturés dans les dépenses engagées.

L'amortissement peut être calculé en ligne droite pour radier le coût net de chaque actif par rapport à sa vie utile prévue pour toutes les classifications, sauf le terrain. On considère que le terrain a une vie infinie sans amortissement. On suppose que les valeurs résiduelles des actifs sont zéro avec tout gain net ou toute perte nette provenant de l'élimination des actifs reconnus dans l'état des résultats d'exploitation. L'amortissement est facturé mensuellement. Les travaux en cours ne sont pas amortis tant que l'actif soit disponible pour emploi productif.

L'amortissement se base sur les classifications et vies utiles suivantes :

Classification	Vie utile
Améliorations de la propriété, des bâtiments, des routes et des structures	7 à 40 ans
Équipement et ameublement	3 à 10 ans
Véhicules	10 à 12 ans

LA COMMISSION DES PARCS DU NIAGARA

Notes Complémentaires Sur Les États Financiers

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2017

2. Principales conventions comptables (suite)

Produit constaté d'avance

Les revenus limités par des lois des gouvernements en chef ou par des ententes avec des tierces parties sont différés et signalés comme des revenus limités. S'il y a des dépenses qui qualifient, les revenus limités sont inclus au revenu pour des sommes équivalentes. Les revenus reçus avant les dépenses subies ultérieurement sont différés jusqu'à ce qu'ils soient générés et appariés au montant dépensé.

Fonds pour les dépenses de capital différé

Les versements de transferts à titre de capital investi sont inscrits en tant que passifs, référés comme des fonds pour les dépenses de capital différés et sont reconnus en tant que revenu au même tarif que l'amortissement des immobilisations corporelles, conformément au Règlement 395/11 de la Loi ontarienne sur l'administration financière, tel que divulgué ci-dessus.

Avantages postérieurs à l'emploi

La valeur actuelle du coût d'offrir aux employés des avantages sociaux futurs fait partie des dépenses, car les employés gagnent ces avantages.

Passif au titre des sites contaminés

Les sites contaminés sont le résultat de la contamination étant introduite dans l'air, le sol, l'eau ou les sédiments d'un organisme vivant chimique, organique ou radioactive ou qui dépasse une norme environnementale. Le passif est comptabilisé déduction faite des recouvrements prévus. Un passif pour l'assainissement des sites contaminés est reconnu quand un site n'est pas en cours d'utilisation productive et tous les critères suivants sont respectés:

- une norme environnementale existe;
- la contamination dépasse la norme environnementale;
- la Commission:
 - est directement responsable; ou
 - accepte la responsabilité;
- il est prévu que les avantages économiques futurs seront abandonnés; et
- une estimation raisonnable du montant peut être faite.

Le passif est comptabilisé utilisant l'estimation de la direction du coût de post-assainissement, y compris l'exploitation, la maintenance et la surveillance, qui font partie intégrante de la stratégie d'assainissement d'un site contaminé.

Constatation des produits

Le revenu généré par les magasins de souvenirs, les restaurants et les attractions est reconnu lorsque la marchandise a été transférée au client ou après avoir complété un service. Le revenu généré par le revenu foncier, les commissions, les locations, les frais et d'autres sources est reconnu pendant la durée du contrat ou après avoir reçu le montant dû.

LA COMMISSION DES PARCS DU NIAGARA

Notes Complémentaires Sur Les États Financiers

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2017

2. Principales conventions comptables (suite)

Conversion des devises

Ces états financiers sont présentés en dollars canadiens. Les actifs et passifs en devise étrangère sont convertis aux taux de change en vigueur au moment d'effectuer l'état de la situation financière. Les gains et les pertes au moment de la conversion sont reflétés dans l'excédent/déficit annuel.

L'utilisation des estimations et des mesures d'incertitude

La préparation des états financiers conformément aux normes de comptabilité canadiennes du secteur public impose que la direction prépare des estimations et des suppositions ayant un effet sur le rapport des actifs et passifs et la divulgation des actifs et passifs éventuels à compter de la date des états financiers et des sommes de revenus et de dépenses déclarées lors de la période d'établissement du rapport. Il se peut que les résultats réels ne soient pas identiques à ces estimations. Deux endroits où les estimations sont utilisées se trouvent dans les avantages postérieurs à l'emploi et l'obligation de stabilisation des centrales électriques.

3. Facilités de crédit

Les facilités de crédit ayant une capacité d'emprunt maximale de 15 000 000 \$ offrent deux types d'emprunts. Il y a une facilité de prêt à taux variable qui varie avec le taux préférentiel de la Banque Canadienne Impériale de Commerce et il y a l'emprunt d'exploitation à taux fixe disponible avec une condition de prêt qui n'excède pas 364 jours à des taux établis par rapport aux taux d'acceptation bancaire. Ces facilités de crédit sont non garanties et échouent le 31 mars 2021 avec une option de renouvellement de trois ans à la discrétion de la Commission. À compter du 31 mars 2017, nul \$ a été retiré des facilités de crédit (2016 – 1 371 416 \$). Prenant en considération les chèques et les dépôts dus, le montant rapporté sur l'état de la position financière à compter du 31 mars 2017 s'élève à nul \$ (2016 – 2 179 628 \$).

LA COMMISSION DES PARCS DU NIAGARA

Notes Complémentaires Sur Les États Financiers

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2017

4. Revenu différé

	<u>2017</u>	<u>2016</u>
		<i>(en milliers de dollars)</i>
Centrales électriques fermées (note 8)	8 \$	135 \$
Produit de la vente lié à la transaction foncière à Fort Erie	314	321
Divers	1 961	860
	<u>2 283 \$</u>	<u>1 316 \$</u>

Obligation de transaction foncière à Fort Erie

Pendant l'exercice en 2009, la Commission et « Peace Bridge Authority » (« PBA ») ont signé une entente pour transférer des parcelles de terrain. Le PBA a acquis une parcelle de 5 952 acres qui se trouve à Fort Erie et qui appartenait à la Commission pour une somme de 2 021 206 \$. La Commission a acquis une option s'élevant à 670 000 \$, plus une somme annuelle de 7 300 \$ ajustée selon l'inflation, consistant de 1 973 acres longeant la rivière et qui se trouve à la fin de la rue Jarvis à Fort Erie et qui appartenait au PBA. L'entente demande la remise d'un produit net à la Commission s'élevant à 1 351 206 \$, qui devra être dépensé sur a) financement des améliorations au vieux fort « Old Fort Erie » destinés à la célébration du 200^{ème} anniversaire de la Guerre de 1812 et b) retour et/ou maintien de la propriété, rue Jarvis, comme parc.

Le produit net fait partie du revenu différé dans l'état de la position financière. Jusqu'à date, environ 996 000 \$ de ce produit a été dépensé sur les grands travaux liés à la rénovation du « Old Fort Erie » et environ 47 000 \$ a été dépensé dans l'entretien de la propriété à la rue Jarvis. À compter du 31 mars 2017, il reste encore environ 314 285 \$ pour l'utilisation en 2018 et au-delà.

5. Fonds pour les dépenses de capital différé

	<u>2017</u>	<u>2016</u>
		<i>(en milliers de dollars)</i>
Fonds pour les dépenses de capital différé		
Début d'année	26 390 \$	26 438 \$
Montant reçu pendant l'année pour les projets d'immobilisation	3 850	1 450
Amortissement	(1 706)	(1 498)
Fin d'année	<u>28 534 \$</u>	<u>26 390 \$</u>

LA COMMISSION DES PARCS DU NIAGARA

Notes Complémentaires Sur Les États Financiers

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2017

6. Dette à long terme

	<u>2017</u>	<u>2016</u>
		<i>(en milliers de dollars)</i>
Prêt non garanti à terme porte intérêt au taux fixe de 5,06%. Il est remboursable par versements annuels en capital et intérêt de 2 640 907 \$ et échoit en avril 2027	21 951 \$	23 400 \$
Prêt non garanti à terme porte intérêt au taux fixe de 5,07%. Il requiert un versement initial en capital et intérêt de 543 418 \$ et, par la suite, des versements annuels de 569 965 \$ et échoit en avril 2027	4 553	4 876
La Commission a l'option d'acheter du terrain exigeant des versements annuels de 7 300 \$ jusqu'en janvier 2028 (note 4)	88	95
	<u>26 592 \$</u>	<u>28 371 \$</u>

Les versements exigibles des obligations financières à long terme au cours des cinq prochains exercices s'élèvent à:

2018	1 877 \$
2019	1 972
2020	2 071
2021	2 173
2022	2 285

7. Avantages postérieurs à l'emploi

Prestations de préretraite déterminées

La Commission offre des prestations de préretraite déterminées à ses employés, encaissable à la cessation d'emploi pour certains employés à temps plein avec un minimum de cinq ans de service. Les prestations sont calculées selon une rémunération d'une semaine, au moment de la cessation d'emploi, pour chaque année de service à temps plein avec la Commission, jusqu'à un maximum de vingt-six semaines. Les passifs accumulés sur les prestations à compter du 31 mars 2017 s'élèvent à 3 121 208 \$ (2016 – 3 557 888 \$).

La Commission exige l'administration d'une évaluation actuarielle des prestations postérieures à l'emploi à tous les trois ans. La dernière évaluation fut complétée pour l'exercice terminé le 31 mars 2016, avec des extrapolations jusqu'en 2019 et mises à jour le 29 mars 2017. La dernière évaluation reflète les changements approuvés par la Commission en matière d'admissibilité et les montants maximaux de prestations payables à la cessation.

L'obligation réelle au 31 mars 2017 est de 2 331 209 \$ (2016 – 2 674 097 \$), ce qui correspond à l'évaluation actuarielle du 31 mars 2017 ajustée pour les avantages réels payés de 609 558 \$, incorporés dans une mise à jour datée du 29 mars 2017.

LA COMMISSION DES PARCS DU NIAGARA

Notes Complémentaires Sur Les États Financiers

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2017

7. Avantages postérieurs à l'emploi (suite)

Prestations de préretraite déterminées (suite)

	<u>2017</u>	<u>2016</u>
		<i>(en milliers de dollars)</i>
Actifs du régime à prestations déterminées de l'employé	Nul \$	Nul \$
Passifs du régime à prestations déterminées de l'employé	<u>3 121</u>	<u>3 558</u>
Déficit du régime à prestations déterminées de l'employé	<u>3 121 \$</u>	<u>3 558 \$</u>
Obligation aux prestations reconnue dans l'état de la position financière		
Obligation aux prestations, début d'année	3 558 \$	3 697 \$
Dépenses pour l'année	173	183
Prestations déboursées au cours de l'année	<u>(610)</u>	<u>(322)</u>
Obligation aux prestations, fin d'année	<u>3 121 \$</u>	<u>3 558 \$</u>
Les dépenses afférant des prestations nettes sont les suivantes:		
Coût actuel afférent du service	163 \$	170 \$
Frais d'intérêt	104	117
Amortissement du gain actuariel	<u>(94)</u>	<u>(104)</u>
	<u>173 \$</u>	<u>183 \$</u>

Les suppositions actuarielles principales appliquées dans l'évaluation du régime de pension à prestations déterminées sont les suivantes:

- Taux d'intérêt (escompte) – l'obligation accumulée et les dépenses pour l'année furent déterminées en utilisant un taux d'escompte de 4,25% (2016 – 4,25%)
- Niveaux de rémunération – on suppose que les niveaux des salaires et rémunérations augmenteront de 2% par an.

Ces suppositions ont été revues dans la période en cours.

Prestations de retraite

La Commission offre des prestations de retraite à tous ses employés permanents (et aux employés non permanents qui choisissent de participer) par intermédiaire de la Caisse de retraite de la fonction publique (« CRFP ») et le Fonds de pension du Syndicat des employés de la fonction publique de l'Ontario (« Fonds de pension du SEFPO »). Ceux-ci sont des régimes de retraite à prestations déterminées pour les employés de la province et plusieurs agences provinciales. La province de l'Ontario, qui est le commanditaire unique de la CRFP et un commanditaire conjoint du Fonds de pension du SEFPO, détermine les versements annuels de la Commission destinés à ces fonds. Puisque les commanditaires sont responsables pour s'assurer que les fonds de pension sont durables du point de vue financier, tout surplus ou passif non financé provenant des évaluations actuarielles de financement obligatoires n'est pas un avoir ou une obligation de la Commission. Les versements annuels de la Commission de 2 316 697 \$ (2016 – 2 318 548 \$), desquels 1 158 349 \$ (2016 – 1 159 274 \$) représente la portion des employés, sont inclus dans les dépenses administratives et des services de police dans l'état des résultats d'exploitation.

Les prestations postérieures à l'emploi et non liées à la pension sont déboursées par la province et, par conséquent, ne sont pas incluses dans l'état des résultats d'exploitation.

LA COMMISSION DES PARCS DU NIAGARA

Notes Complémentaires Sur Les États Financiers

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2017

8. Obligation de stabilisation des centrales électriques

La province de l'Ontario a ordonné à la Commission de devenir propriétaire de trois anciennes centrales électriques qui se trouvent sur la propriété de la Commission.

La centrale électrique « Toronto Power Generating Station » (« TPGS ») et la centrale électrique « Ontario Power Generating Station » (« OPGS ») furent transférées par « Ontario Power Generation Inc. » (« OPG ») à la Commission à titre gratuit en août 2007. Comme partie des termes des transferts de TPGS et OPGS, l'OPG devait entreprendre certains travaux structurels et environnementaux pour s'assurer que les bâtiments ne représentent pas une menace au public. La centrale électrique « Canadian Niagara Power Generating Station » (« CNPGS »), possédée antérieurement par Fortis Ontario, fut transférée le 30 avril 2009.

Le ministère du Tourisme de la Culture et du Sport a embauché une société d'architecture (The Ventin Group Inc.) pour s'assurer que la directive gouvernementale originale gouvernant le transfert initial soit respectée et pour identifier le travail et les coûts associés à la « stabilisation et mise en veilleuse » de toutes les installations, jusqu'à ce que l'on puisse déterminer l'utilisation finale de ces bâtiments. La société The Ventin Group a identifié la peinture à base de plomb qui se trouve à TPGS et OPGS en tant que déficience que l'OPG aurait dû sceller ou mettre en capsule après le nettoyage. La société The Ventin Group a signalé qu'il faudra investir énormément pour mettre les trois centrales électriques en veilleuse. Il faudra donc investir encore plus pour arriver à l'état « prêt pour l'aménagement ». De plus, il y a aussi des structures secondaires liées à TPGS et à OPGS qui n'étaient pas incluses dans la directive originale qui causeront des coûts de remise en état supplémentaires à un certain point à l'avenir.

La Commission estime que l'acceptation de ces centrales électriques exigera une infusion financière importante qui dépasse ses capacités. À compter du 31 mars 2017, les discussions en cours avec la province n'avaient aucune assurance que la commission ne sera pas responsable des coûts futurs. Tout coût prévu pour les objectifs décrits ci-dessus ne sera pas déboursé sans obtenir du financement de la province.

VFA, Inc. a passé en revue l'infrastructure grâce à des visites sur place et a préparé des estimations en utilisant des formules d'ingénierie standard. De plus, ils ont fourni à la Commission leur évaluation et un rapport sur la liste des exigences fournissant des coûts pour chaque composante de la stabilisation requise, ainsi que le moment où ces coûts devraient être engagés. Le personnel d'ingénierie de la Commission a examiné la liste et classé les coûts par année selon l'urgence et sur la base des fonds disponible, avec les exigences les plus urgentes abordées au cours des deux prochaines années. En outre, la Commission a entrepris plusieurs études pour déterminer l'infrastructure souterraine essentielle qui doit être remplacée, y compris les études sismiques, l'examen des vannes d'eau principales, le règlement géophysique et géotechnique et une enquête sur la stabilité.

L'obligation de stabilisation au 31 mars 2017 a été estimée à 29 414 141 \$ (2016 - 29 076 363 \$). Ceci représente une augmentation de 337 778 \$ par rapport à 2016 et a été inscrit dans l'état des résultats d'exploitation.

Cette obligation représente la meilleure estimation de la Commission des coûts requis pour « stabiliser et mettre en veilleuse » les trois centrales électriques basées sur l'information ci-dessus. La Commission estime que ce travail devrait être complété dans l'espace d'environ quatre ans et que les coûts augmenteraient de 1,5% par année, soit le taux d'inflation moyen de la construction industrielle de cinq ans selon Statistique Canada.

LA COMMISSION DES PARCS DU NIAGARA

Notes Complémentaires Sur Les États Financiers

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2017

8. Obligation de stabilisation des centrales électriques (suite)

	<u>2017</u>	<u>2016</u>
		<i>(en milliers de dollars)</i>
Obligation de stabilisation des centrales électriques		
Début d'année	<u>29 076 \$</u>	<u>28 837 \$</u>
Augmentation pour l'année actuelle de la valeur actuelle de l'obligation	709	704
Travaux qui se sont effectués pendant l'année	<u>(371)</u>	<u>(465)</u>
Augmentation nette de l'obligation de stabilisation des centrales électriques	<u>338</u>	<u>239</u>
Fin d'année	<u>29 414 \$</u>	<u>29 076 \$</u>

Dû à une baisse de valeur de cette propriété, aucune immobilisation n'a été inscrite. Ceci a été documenté dans plusieurs des études effectuées jusqu'à date.

À compter du 31 octobre 2009, la Commission a reçu des fonds au montant de 1 550 000 \$ de la part du ministère du Tourisme de la Culture et du Sport pour aider avec le processus de « stabilisation et de mise en veilleuse ». Environ 7 800 \$ de ces fonds sont encore disponible pour 2018 et dans les années ultérieures. Le travail effectué en 2017 fut financé par d'autres subventions de la province.

Le travail réel effectué en 2017 de 371 254 \$ ont été terminés, dont 317 714 \$ ont été financés par des subventions reçues de la province.

Au cours de l'exercice, la Commission a subi des coûts annuels pour l'entretien et la sécurité dans tous les sites. Ces montants ont tous été reportés dans l'état des résultats d'exploitation et dans les dépenses d'entretien.

La Commission a embauché la société d'architecture (The Ventin Group Inc.) pour passer en revue les études existantes afin de mettre à jour les exigences nécessaires pour mettre les trois centrales électriques à un état prêt pour l'aménagement. Ce processus se poursuivra en 2018 et l'obligation de stabilisation des centrales électriques sera mise à jour selon les besoins.

LA COMMISSION DES PARCS DU NIAGARA

Notes Complémentaires Sur Les États Financiers

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2017

9. Passif au titre des sites contaminés

La Commission rend compte des passifs environnementaux liés à la gestion et à l'assainissement de sites contaminés lorsque la Commission est obligé ou probablement obligé d'assumer ces coûts. Actuellement aucun de ces sites contaminés ont été identifiés et donc aucun passif n'a été enregistré.

Les efforts de la Commission pour évaluer les sites contaminés peuvent entraîner des futurs passifs d'assainissement de l'environnement liés aux sites récemment établis ou aux modifications apportées aux évaluations ou à l'utilisation prévue des sites existants. Toute modification de passif de la Commission pour les sites contaminés sera comptabilisée dans l'année où ils sont évalués comme probables et raisonnablement estimables.

10. Immobilisations

(en milliers de dollars)

	<u>2017</u>		<u>2016</u>
	Coût	Amortissements cumulés	Valeur comptable nette
Terrain	14 359 \$	-	14 359 \$
Améliorations des terrains	17 135	-	17 135
Bâtiments, routes et structures	241 819	121 934 \$	118 341
Équipement et ameublements	44 148	39 406	4 297
Véhicules	4 887	3 160	975
	322 348	164 500	155 107
Travaux d'immobilisation en cours	765	-	225
	<u>323 113 \$</u>	<u>164 500 \$</u>	<u>155 332 \$</u>
Équipement selon le contrat de location-acquisition inclus ci-dessus	69 \$	63 \$	13 \$

Amortissement des immobilisations corporelles

	<u>Budget 2017</u>	<u>Réel 2017</u>	<u>Réel 2016</u>
Amortissement des avoirs productifs de revenue	4 443 \$	4 230 \$	4 428 \$
Amortissement des avoirs ne produisant pas de revenue	4 590	4 524	3 931
	<u>9 033 \$</u>	<u>8 754 \$</u>	<u>8 359 \$</u>

(en milliers de dollars)

LA COMMISSION DES PARCS DU NIAGARA

Notes Complémentaires Sur Les États Financiers

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2017

11. Excédent accumulé

	<u>2017</u>	<u>2016</u>
		<i>(en milliers de dollars)</i>
Excédent (déficit) d'exploitation	<u>2 633 \$</u>	<u>(6 789) \$</u>
Investissement en immobilisations corporelles	<u>130 079</u>	<u>128 942</u>
Non financé		
Dette à long terme	(26 592)	(28 371)
Prestations postérieures à l'emploi	(3 121)	(3 558)
Obligation de stabilisation des centrales électriques	<u>(29 414)</u>	<u>(29 076)</u>
	<u>(59 127)</u>	<u>(61 005)</u>
Excédent accumulé	<u>73 585 \$</u>	<u>61 148 \$</u>

Fonds excédentaires

En vertu du paragraphe 16(2) de la Loi sur les parcs du Niagara, toute somme excédentaire devra, selon l'ordre du Lieutenant-gouverneur en conseil, être payée au ministre des Finances et devra faire partie des Fonds consolidé du revenu. À compter du 31 mars 2017 aucun fonds excédentaire n'a été inscrit en tant que passif auprès du ministre des Finances.

12. Engagements

La Commission s'est engagée à environ 13 288 000 \$ en grands travaux dans l'année à suivre.

La Commission a deux ententes avec un franchiseur exigeant le paiement de frais de service de 4,5% des ventes brutes et les frais publicitaires et de marketing de 2,5% des ventes brutes. Les durées des ententes sont de dix ans et les dates d'échéances sont en avril 2017 et en octobre 2022.

La Commission prend à bail des véhicules, de l'équipement et des propriétés avec des contrats de location-exploitation échéants en 2018. L'obligation totale pour les contrats de location-exploitation est d'environ 8 603 \$ en 2018.

13. Éventualités

La Commission est en litige concernant certaines réclamations pour lesquelles la probabilité d'une perte ne peut être déterminée et le montant ne peut être estimé de manière raisonnable. Par conséquent, les dispositions pour ces réclamations ne sont pas incluses dans les états financiers.

LA COMMISSION DES PARCS DU NIAGARA

Notes Complémentaires Sur Les États Financiers

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2017

14. Intérêts débiteurs – nets	Budget 2017	Réel 2017	Réel 2016
			<i>(en milliers de dollars)</i>
Produit de l'intérêt	(30)\$	(138)\$	(48)\$
Dépense d'intérêt sur prêt	1 513	1 420	1 550
	<u>1 483 \$</u>	<u>1 282 \$</u>	<u>1 502 \$</u>

15. État des flux de trésorerie	2017	2016
		<i>(en milliers de dollars)</i>
Les changements des composantes du fonds de roulement incluent		
Débiteurs	(3 236)\$	(302)\$
Inventaires – vendables et divers	100	274
Créditeurs	1 936	2 064
Paie cumulée	52	117
Produit constaté d'avance	967	(102)
Charges payées d'avance	751	(357)
	<u>570 \$</u>	<u>1 694 \$</u>

Argent comptant et quasi-espèces se composent de:

Encaisse	424 \$	395 \$
Argent liquide tenu en banque / (dette bancaire)	<u>7 783</u>	<u>(2 180)</u>
	<u>8 207 \$</u>	<u>(1 785)\$</u>

LA COMMISSION DES PARCS DU NIAGARA

Tableau Complémentaire d'Immobilisations

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2017

	Terrain	Améliorations de terrains	Bâtiments, routes et structures	Équipement et ameublements	Véhicules	Travaux d'immobilisation en cours	2017	2016
<i>(en milliers de dollars)</i>								
Coût								
Début d'année	14 359 \$	17 135 \$	233 117 \$	42 496 \$	4 086 \$	225 \$	311 418 \$	304 582 \$
Acquisition d'immobilisations corporelles	-	-	8 477	1 909	937	765	12 088	7 016
Cession d'immobilisations corporelles	-	-	-	(257)	(136)	-	(393)	(180)
Transferts de travaux d'immobilisation en cours	-	-	225	-	-	(225)	-	-
Fin d'année	14 359	17 135	241 819	44 148	4 887	765	323 113	311 418
Amortissement cumulatif								
Début d'année	-	-	114 776	38 199	3 111	-	156 086	147 907
Acquisition – amortissement cumulatif	-	-	7 158	1 415	181	-	8,754	8 359
Cession – amortissement cumulatif	-	-	-	(208)	(132)	-	(340)	(180)
Fin d'année	-	-	121 934	39 406	3 160	-	164 500	156 086
Valeur comptable nette	14 359 \$	17 135 \$	119 885 \$	4 742 \$	1 727 \$	765 \$	158 613 \$	155 332 \$

LA COMMISSION DES PARCS DU NIAGARA

Tableau Complementary de Dépenses par Objet

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2017

<i>(en milliers de dollars)</i>	Budget 2017	Réal 2017	Réal 2016
Coût des marchandises vendues	12 008 \$	14 871 \$	13 265 \$
Salaires, rémunérations et prestations	47 159	48 399	46 343
Ventes et divers	3 448	3 950	3 466
Réparation et entretien d'équipement	4 405	4 652	4 451
Matériel et ameublement	2 651	2 700	2 568
Publicité et promotion	2 793	3 050	2 684
Installations	7 025	6 772	6 793
Administration	2 980	3 067	3 274
Projets spéciaux	-	520	-
	<u>82 469 \$</u>	<u>87 981 \$</u>	<u>82 844 \$</u>

A wide-angle photograph of Niagara Falls at sunset. The sky is a mix of orange, pink, and purple, with soft clouds. Several birds are captured in flight on the left side of the frame. The waterfall itself is a massive sheet of white water cascading over a dark rock ledge, creating a thick mist at the base. The water in the foreground is dark and turbulent.

BIENVENUE AUX PARCS DU

NIAGARA

L'AVENTURE
COMMENCE ICI